

Port-Cartier: les 3 policiers blanchis

par **Jean Didier FESSOU** du bureau du Soleil
SEPT-ÎLES — La Commission de police du Québec a entièrement blanchi les constables Pierre Bilodeau, André Simard et Jean-Claude Imbeault, de la sûreté municipale de Port-Cartier, des accusations de brutalité qui avaient été portées contre eux par un résident de la ville, M. Réal Payette. Ce dernier réside aujourd'hui à Venise-en-Québec et le constable Jean-Claude Imbeault est maintenant à l'emploi du corps policier de Sept-Îles.

titgre et André Gauthier défendaient le corps policier de Port-Cartier. Outre les trois policiers, le corps policier portcartois était représenté par son chef, M. Jean-Paul Langlois.

Les faits

Les faits remontent au mois de juillet 1979. Durant la nuit du 8 juillet, les constables Jean-Claude Imbeault et André Simard eurent à enquêter sur une affaire d'attentat à la pudeur dont aurait été victime une fillette.

Cette enquête amena les deux policiers portcartois à interroger M. Réal Payette. D'abord à son domicile puis au poste de police.

Quelques heures plus tard et sur recommandation d'un ami, M. Réal Payette s'est rendu pour examens à l'hôpital de Port-Cartier. Le médecin de gar-

de, le docteur Abylattié, se livra à un examen du patient et constata que celui-ci souffrait d'une contusion lombaire sur le côté gauche et de contusions multiples sur la face.

Le 10 juillet, M. Réal Payette se faisait à nouveau examiner par un autre médecin de l'hôpital, le docteur Robert Allard, qui constatait des éraflures sur la lèvre et le bras gauche, notamment, de M. Réal Payette.

Des contradictions

Dans ces accusations à l'encontre des policiers de la sûreté municipale de Port-Cartier, M. Réal Payette, actuellement gravement diminué par la maladie et des maux de tête fréquents, affirme que les agents Jean-Claude Imbeault et André Simard, et plus tard l'agent Serge Bilodeau

lorsqu'il prit son quart de travail, le matin à 8h, ont usé de brutalité exagérée à son égard.

Notamment par des coups de poings, des claques, des coups portés à l'aide d'un annuaire du téléphone, etc.

M. Réal Payette, âgé de 56 ans au moment des faits, allègue que les contusions dont il souffrait alors proviennent des coups qui lui auraient été donnés par les policiers. Plusieurs témoignages devaient en principe corroborer cette affirmation, mardi après-midi. Le seul témoignage entendu fut celui de Mme Ormidas Caron qui affirma que dans la soirée qui précéda les "événements au poste de police", elle avait rencontré M. Réal Payette au restaurant Chez Ginette et qu'il ne portait aucune trace de contusion.

Dans leurs témoignages, les constables Jean-Claude Imbeault, Pierre Bilodeau et André Simard affirmèrent qu'en aucun temps ils n'ont usé de brutalité à l'encontre de M. Réal Payette.

Le seul fait qui s'est produit a été le suivant: alors que M. Réal Payette voulait sortir du bureau où il était interrogé, à l'intérieur du poste de police, le constable Jean-Claude Imbeault le força à se rasseoir sur une chaise en appuyant sur ses épaules.

Aucun reproche
 Suite aux témoignages contradictoires entendus lors de l'audience de la Commission de police, suite aux invraisemblances contenues dans le propre témoignage de M. Réal Payette, suite aux en-

quêtes menées tant par la sûreté municipale de Port-Cartier que par la Commission de police du Québec, il appert que les contusions dont souffrait à l'époque M. Réal Payette n'ont pas été provoquées par une supposée brutalité excessive de la part des policiers portcartois. Il est même possible que ces contusions aient été le résultat d'une bagarre survenue le lendemain entre M. Réal Payette et un "civil".

Se référant à l'article 34 de la loi de police qui permet, au terme des audiences de la Commission de police, de rendre publique les grandes lignes des conclusions de l'enquête, le juge Tremblay blanchit entièrement les trois policiers.

De plus il souligna que ces trois policiers ne se méritent aucun reproche et qu'ils n'ont fait que leur devoir et accompli leur tâche en la circonstance.

Le juge Tremblay mentionna que la version des faits présentée par M. Réal Payette n'était pas probante et que sa plainte n'était pas fondée.

Enfin le juge Tremblay rappela que toute cette histoire avait causé un grand embarras aux trois policiers mis en cause et leur dit que c'était un prix très lourd des droits extraordinaires qu'ils avaient face à l'ensemble des citoyens.

Le juge Tremblay conclut son propos en soulignant à quel point la Commission de police du Québec demeurerait une garantie autant pour les citoyens et, ce en dépit de causes telles que celle entendue durant l'après-midi.



Les deux vedettes du film, Marcel Leboeuf et Charlotte Laurier.

A Rimouski, tournage de "Aurore boréale"

par **Michel POMERLEAU**

RIMOUSKI — C'est dans quelques jours que l'on devrait normalement terminer le tournage du film "Une aurore boréale" dans la région de Rimouski. C'est ce qu'ont fait savoir à la presse régionale les producteurs Nicole Godin et Jean Lebel de la firme montréalaise Interimage Inc.

C'est en effet la firme Interimage Inc. qui assure la réalisation de ce film en collaboration avec la Société Radio-Canada et la chaîne de télévision française TF-1.

"Une aurore boréale" est une adaptation du roman de l'écrivain québécois Jacques Folch-Ribas paru en 1974 aux éditions Robert Laffont. Ce roman, c'est une histoire d'amour et d'amitié, la rencontre insolite de Pierre et Marie, les principaux personnages, dans le décor tourmenté du Bas-du-Fléuve. Ces deux rôles sont joués respectivement par Marcel Leboeuf, jeune comé-

dien sorti de l'École nationale de théâtre il y a trois ans, et la jeune Charlotte Laurier, maintenant bien connue pour son rôle dans le film "Les bons débarras" de Réjean Ducharme.

C'est Jean-Claude Deret, entre autres auteur de la fameuse série "Thierry La Fronde", qui a adapté le roman pour l'écran et la réalisation du film a été confiée au cinéaste français René Lucot qui a réalisé depuis 1949 pas moins de 180 dramatiques et plusieurs feuilletons pour la télévision.

Pour ce film, Interimage dispose d'un budget d'environ un million de dollars. La SDICC et l'Institut québécois du cinéma étudient d'ailleurs en ce moment le dossier en vue d'y participer financièrement. Le film devrait sortir sur les écrans vers Paques et M. Jean Lebel a laissé entendre que la première pourrait bien avoir lieu dans la région de Rimouski.



Catherine Bégin et Jean Brousseau jouent les rôles de père et mère.

Les clients de Québec Téléphone seraient contents

par **Michel CORBEIL**

CARLETON — Québec Téléphone jouirait d'une bonne cote de satisfaction auprès de ses abonnés, indiqueraient des sondages menés pour la compagnie même.

Depuis juin, le service PASTEL (Programme d'analyse du service téléphonique) sonde de façon systématique l'opinion de la clientèle de Québec Téléphone au sujet des services offerts et de leur qualité.

Selon M. Louis Arsenault, responsable du bureau des consommateurs qui reçoit les bilans de PASTEL, le taux de satisfaction des clients se situerait autour de 90 pour 100. Les sondages sont conduits de manière "très scientifique", insiste M. Arsenault: c'est un groupe spécialisé, indépendant de la compagnie, qui administre les questionnaires.

La justesse des indications ainsi recueillies ne saurait être mise en doute, insiste la compagnie puisque

la maison de sondage fait le même travail pour plusieurs compagnies téléphoniques, en Amérique du Nord.

Cependant, poursuit M. Arsenault, Québec Téléphone n' envisage pas de rendre publics les rapports fournis par PASTEL. "Cela ne serait pas très utile pour les gens. C'est un processus complexe, indique le responsable du bureau des consommateurs, qui est également directeur adjoint du service politiques et réglementation: les données sont codées, elles sont sur ordinateurs et doivent être interprétées".

Pour les analyser, la compagnie a demandé à deux sociologues de se pencher sur les résultats de ces sondages continus. Compilés sur ordinateurs, les résultats serviront, aux dires de la compagnie à accroître la qualité des services et à repérer les secteurs qui exigent une attention particulière.

sports/experts

Présente



Bâton de hockey Karhu Titan "Pro"
 Le bâton signé Michel Bossy muni d'une lame Karcor et d'un manche de 21 épaisseurs entièrement de bouleau. Gaucher ou droitier.
Prix SE: \$9.98

Bâton de hockey Karhu Titan "Custom Pro"
 Superbe bâton muni d'une lame Karcor avec centre de bouleau recouvert de fibre de verre. Manche composé de 21 épaisseurs de bouleau d'un côté et fermé par 2 de l'autre. Gaucher ou droitier.
Prix SE: \$12.49



RABAIS de \$2.00

Achetez un bâton Karhu Titan modèle "Pro" ou "Custom Pro" et épargnez \$2.00 en présentant ce coupon-rabais! Offre valide jusqu'au 18 octobre 1980. Un coupon par client.

Consultez votre annuaire pour trouver le marchand Sports Experts le plus près de chez vous.

Baie-Comeau invité à représenter le Québec

La ville de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, représentera le Québec au concours d'économie d'énergie organisé par la Conférence des gouverneurs des Etats de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada.

Les autorités municipales de Baie-Comeau ont accepté l'invitation du Bureau des économies d'énergie de représenter le Québec lors de ce concours disputé du 20 au 26 octobre prochain entre 11 villes de l'est du Canada et de la Nouvelle-Angleterre.

Le premier prix ira à la ville qui aura enregistré la plus importante diminution de la consommation d'électricité pendant cette semaine. Des second et troisième prix seront également attribués ainsi que deux autres prix, respectivement à la ville possédant la meilleure organisation et à celle démontrant le plus de créativité dans l'administration de son programme.

Propriétaire de son réseau de distribution électrique, la municipalité de Baie-Comeau compte 12,500 personnes et 4,200

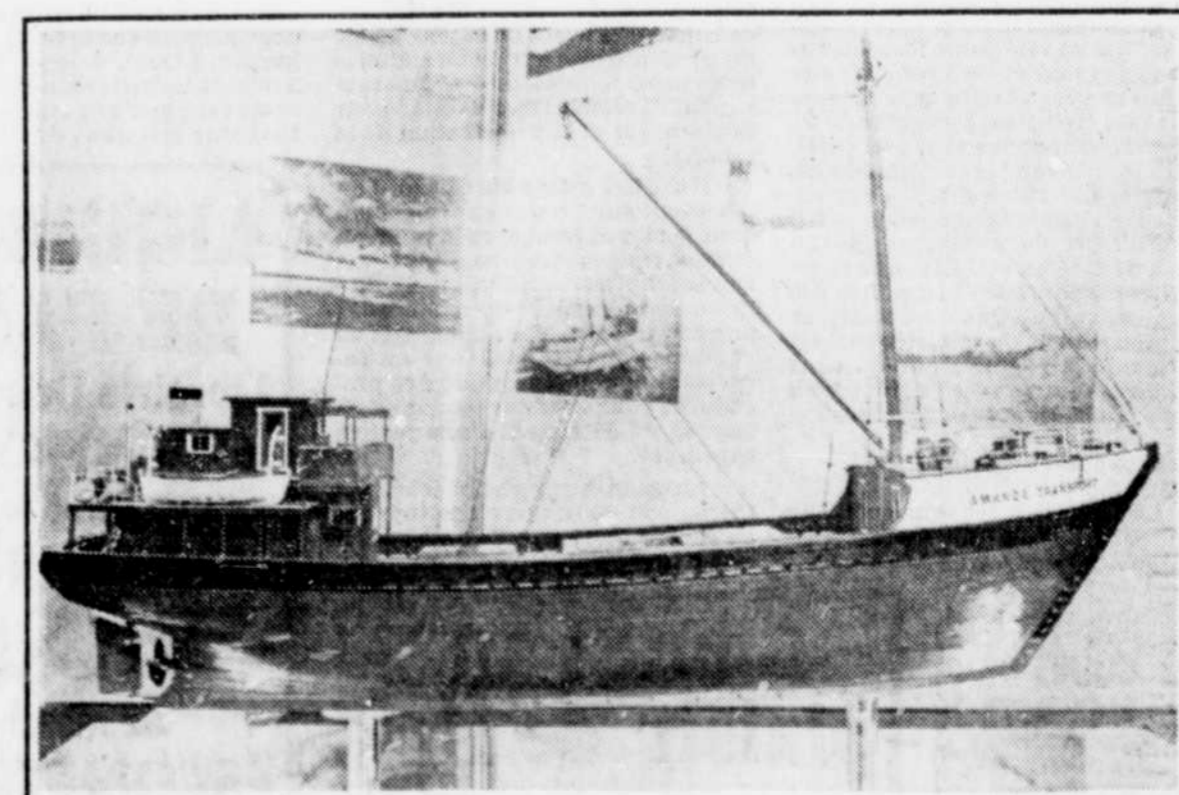
abonnés résidentiels et commerciaux. Le directeur des services spéciaux municipaux à Baie-Comeau, M. Yvon

Tremblay, coordonnera l'activité des comités formés afin d'assurer le succès de cette campagne d'économie d'énergie.

Bambin mort dans son lit

Un enfant de trois mois, Eric Vallée, de la rue de l'Eglise à Chuteaux-Outardes, sur la Côte-Nord, a été trouvé sans vie dans son lit, au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Le garçonnet serait décédé entre 21h50 et 1h40, des suites d'une asphyxie causée par son biberon en régurgitant son lait. Il était alors sous la garde de deux jeunes filles en l'absence des parents.



Musée Bernier

Jusqu'au 28 octobre, le public peut visiter l'exposition du Musée maritime Bernier à la salle d'exposition de la Maison des archives nationales, au pavillon Casault de l'université Laval. Cette exposition présente les activités de la vie maritime sur le fleuve Saint-Laurent à partir du tournant du siècle jusqu'à 1960. La photo ci-dessus montre une reproduction à l'échelle de la golette Amanda Transport, construite en 1941.



Les pêcheurs de Sainte-Thérèse-de-Gaspé attendent.

Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Les pêcheurs attendent l'aide du gouvernement

par Michel CORBEIL

MATANE — La relève des pêcheurs de Sainte-Thérèse-de-Gaspé n'attend plus que l'appui du gouvernement fédéral pour se lancer en affaires.

Mis de côté, depuis la création des parcs industriels de pêche, en 1968, le hâvre de pêche de la municipalité ne répond plus à la demande en termes d'espace et d'aménagement des équipements. La relève est prête dans cette localité à se lancer aussitôt que le gouvernement fédéral apportera les correctifs aux infrastructures.

En 1968, les fonctionnaires fédéraux et provinciaux, qui ont participé à un programme concerté de réorganisation de la pêche, avaient prévu le déclin de pêche côtière; le mouvement inverse se produit comme le démontre le regain de l'action à Sainte-Thérèse.

De plus, les fonctionnaires avaient prévu concentrer les activités de pêche de ce secteur au parc industriel de Grande-Rivière. Finalement, les plans élaborés tablaient sur une absence de relève, à Sainte-Thérèse-de-Gaspé notamment. Douze ans après sa création, le parc industriel de Grande-Rivière est toujours sans industrie, même si deux projets devraient enfin se réaliser bientôt.

Investissements bloqués

M. Luc Lelièvre est âgé d'une vingtaine d'années. Il est l'un des actionnaires de l'entreprise Lelièvre, Le-

lièvre et Le Moignan, spécialisée principalement dans la morue séchée. Il représente bien l'esprit qui anime la localité.

"La relève s'est faite, ici, indique-t-il. Notre port de pêche est plus considérable que Grande-Rivière." C'est d'ailleurs un des arguments de la municipalité pour que le fédéral s'engage financièrement à transformer adéquatement leur hâvre.

"Notre expansion ne nuira pas à Grande-Rivière, assure M. Lelièvre, puisque cela ne servira qu'aux pêcheurs de Sainte-Thérèse. De toute façon, les fonctionnaires de Pêches Canada reconnaissent qu'il n'y a pas de place pour abriter notre flotte à Grande-Rivière."

Pourtant, les subventions se font attendre. Certains fonc-

tionnaires ont laissé entendre à M. Lelièvre que la décision pourrait n'être rendue qu'en 1983. Ce dernier, au même titre que ses confrères de la Chambre de commerce de l'endroit, ne l'entend pas de cette façon. Depuis plusieurs mois, la Chambre de commerce talonne les instances fédérales pour qu'elles hâtent leur décision. Pour promouvoir le dossier, des représentants de Sainte-Thérèse se rendront à Québec, à la fin du mois d'octobre, pour publier leur point de vue devant la Chambre de commerce provinciale.

En attendant, les investissements sont pratiquement bloqués. C'est le cas de Lelièvre, Lelièvre et Le Moignan. "Nous prendrons considérablement de l'expansion lorsque les améliorations seront

apportées. Nous allongerons le bâtiment principal de 60 pieds pour tout y centraliser. "La production de poisson en sera nettement améliorée."

Pour le moment, les bateaux s'entassent dans un hâvre trop petit et trop exigü. Un hâvre agrandi contribuerait à la construction de nouveaux navires.

"Pour notre seule entreprise (il y en a deux autres à Sainte-Thérèse), termine M. Lelièvre, quatre cordiers (des bateaux de 60 pieds et plus) travaillent à nous apporter des prises en plus d'un navire de 42 pieds et d'une douzaine d'embarcations de 20 à 22 pieds. Si les rénovations se réalisent, nous prévoyons avoir huit cordiers qui pêcheront pour nous, en 1985."

A l'oeuvre depuis le 2 septembre

Communication-Québec est installé à Gaspé

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Gaspé est officiellement le site d'un bureau régional de Communication-Québec.

L'annonce officielle de l'ouverture du bureau sera faite, à Gaspé, ce soir, même si le personnel est déjà à pied d'oeuvre depuis le 2 septembre.

Cette annonce s'inscrit dans le courant de décentralisation qui traverse l'organisme gouvernemental; dès l'an prochain, les comtés municipaux de Gaspé est et ouest, de Bonaventure, et des Îles-de-la-Madeleine seront desservis complètement par Gaspé, se détachant ainsi du bureau régional de Rimouski.

En ce moment, les trois membres du personnel de Gaspé assurent pour ce territoire la diffusion de l'information pour les ministères et des organismes gouvernementaux qui en font la demande, tout en recueillant pour ces derniers les réactions de la population. De plus, comme le précise le mandat de Communication-Québec, le bureau est une antenne privilégiée du ministère des Communications dans ces quatre comtés municipaux.

Pour ce qui est de la mission la plus importante de Communication-Québec, soit renseigner les citoyens sur les programmes et les lois du gou-

vernement, le nouveau bureau ne répond, pour l'instant, qu'aux appels du grand Gaspé, qui s'étire de l'Anse-à-Valleu à Douglastown.

Il ne s'agit là que d'une phase transitoire, atteste le responsable du bureau, M. Marcel Vaillancourt: dès l'an prochain, ce service de renseignements par téléphone sera assumé par Gaspé.

D'ici ce jour, le personnel rodiera le service au rythme de 15 à 20 appels par jour pour les citoyens dont l'indicatif téléphonique débute par "269", "368" et "892". En attendant, les autres citoyens des quatre comtés municipaux pourront s'adresser, toujours sans frais, rappelle M. Vaillancourt, à Rimouski.

Le bureau de Gaspé est actuellement situé dans le même édifice que la Direction générale des pêches maritimes (DGPM), soit

au Canadien National. Dans cette situation, le CN a fait savoir aux autorités municipales qu'il ne se sentait aucunement autorisé à approuver ou non le projet d'aménagement du parc de la Gare.

Or, ce que Rimouski ne croyait être qu'une formalité à régler s'est compliquée sérieusement. En effet, après avoir enfin rencontré les autorités du CN, qui remettaient de semaine en semaine les réunions prévues, les fonctionnaires municipaux ont appris que le Canadien National n'était pas propriétaire du terrain du parc.

Selon les explications fournies par M. Sirois, ce serait la Couronne qui serait propriétaire du terrain et en aurait confié l'administration

à un autre obstacle au projet. En effet, des négociations auraient présentement lieu entre le gouvernement fédéral, le Canadien National et Via Rail qui voudrait acquérir certaines installations du CN dans différentes villes de la province. L'hypothèse plausible d'un transfert des installations rimouskoises du CN à Via Rail laisse

donc en suspens le projet d'aménagement du parc.

Malgré ces difficultés juridiques et les délais qu'elles imposent, le directeur général de la ville a soutenu qu'il n'était pas question d'abandonner ce projet. Les plans déjà préparés demeureront inchangés tout comme la somme d'environ \$250,000 qu'on est prêt à consacrer à cet aménagement. Toutefois, les autorités municipales ont renoncé à se lancer dans les travaux sans approbation officielle comme on y avait déjà songé il y a quelques mois.

Le parc de la Gare à Rimouski est retardé d'au moins une année

par Michel POMERLEAU

RIMOUSKI — Ce n'est pas avant le printemps prochain que l'on pourra procéder à l'aménagement du parc de la Gare à Rimouski. C'est du moins ce qu'a laissé entendre le directeur général de la ville de Rimouski, M. Claude Sirois.

Ce projet est ainsi retardé d'au moins un an. Il faut rappeler que les autorités municipales rimouskoises avaient lancé le projet le printemps dernier en étant à peu près certaines que les travaux pourraient se faire dès l'été. Il ne manquait que l'ap-

probation du Canadien National qui était propriétaire du terrain loué à la ville.

Or, ce que Rimouski ne croyait être qu'une formalité à régler s'est compliquée sérieusement. En effet, après avoir enfin rencontré les autorités du CN, qui remettaient de semaine en semaine les réunions prévues, les fonctionnaires municipaux ont appris que le Canadien National n'était pas propriétaire du terrain du parc.

Selon les explications fournies par M. Sirois, ce serait la Couronne qui serait propriétaire du terrain et en aurait confié l'administration

au Canadien National. Dans cette situation, le CN a fait savoir aux autorités municipales qu'il ne se sentait aucunement autorisé à approuver ou non le projet d'aménagement du parc de la Gare.

Malgré ces difficultés juridiques et les délais qu'elles imposent, le directeur général de la ville a soutenu qu'il n'était pas question d'abandonner ce projet. Les plans déjà préparés demeureront inchangés tout comme la somme d'environ \$250,000 qu'on est prêt à consacrer à cet aménagement. Toutefois, les autorités municipales ont renoncé à se lancer dans les travaux sans approbation officielle comme on y avait déjà songé il y a quelques mois.

NOUS AVONS DES IDÉES

MEUBLES DE DEMAIN... AUJOURD'HUI!

- LAVABLES
- A L'ÉPREUVE DES BULLDOZERS
- INDESTRUCTIBLES

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

PRIX SPÉCIAL

\$199⁹⁵

ENSEMBLE 3 MCX

1 fauteuil 1 table ronde
1 table 2 places
1 fauteuil 1 place

COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES

GRAND CHOIX DE MATELAS MOUSSE D'URETHANE

PAS DE TAXE profitez-en!

JEUX DE COUSSINS FORMANT DES MEUBLES NOMBRE DE MORCEAUX ILLIMITÉ.

SECTIONNELS, CAUSEUSES, APPUIS-BRAS, CHAISES T.V., ETC. OFFERTS DANS CE

GENRE DE MEUBLES

SPÉCIAL 199⁹⁵

CELUI ILLUSTRE: \$309.95
3 CHAISES ET 1 TABLE RONDE

ENSEMBLES 4 MORCEAUX
3 CHAISES, 1 TABLE RONDE
VELOURS CÔTELE

VELOURS IMPRIME MODERNE NYLON POLYPROPYLENE DE LEGERS FRAIS DE TRANSPORT SOIT AJOUTES POUR NOS MAGASINS DE L'EXTÉRIEUR

CENTRE DU REMBOURSEUR

PLACE LAURIER 571-FOY 651-5800	QUEBEC 2090 571-FOY 663-2961	PLACE FLEUR de LYS O. DE 529-2941	CARREFOUR GASPÉ Gaspé 368-2333
CHANDLER PLACE DU HAVRE 689-6568	SAINT-GEORGES CARREFOUR SAINT-GEORGES BEAUCE 228-4830	RIMOUSKI AU CARREFOUR RIMOUSKI 723-0688	CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME 549-9083
CHIBOUGAMAU 866, 3e Rue 748-3332	LA MALBAIE PLACE CHARLEVOIX 665-6718	ALMA AU CARREFOUR ALMA 668-2911	HAUTERIVE CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN OUVERTURE BIENTOT

LE CENTRE DE L'ARMOIRE DE CUISINE

NOTRE VENTE DE DÉMÉNAGEMENT SE CONTINUE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

RABAIS SPÉCIAUX SUR TOUS LES MODÈLES EN MAIN

Rabais incroyables sur les armoires de cuisine de différents modèles, portes en bois, dessus de comptoirs, coiffeuses-lavabos.

Livraison rapide
Estimation gratuite

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi: de 9h à 16h;
jeudi et vendredi: de 9h à 21h;
samedi: 9h à midi et sur rendez-vous.

2645, rue Watt, Sainte-Foy

658-6924

Pensée du jour

"L'enfant a l'ambition de devenir un homme, mais l'homme a rarement cette ambition."
(M. Bonneau)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

BUREAUX A LOUER

2346, avenue Mont-Thabor, Québec

1,500 pieds carrés

- air conditionné
- voûte
- cuisine
- terrain de stationnement

Pour informations: **681-7211**

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. INC.
524-8070

...VOUS OFFRENT leurs services!

- Entretien
- coupe et tonte
- nettoyage des trottoirs et des routes
- drainage et décharge
- arrosage
- graviers

91, Dorchester sud, #4296 Québec, G1K 5T5

Amélioration du réseau d'aqueduc à Beauceville

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — Le ministre québécois des Affaires municipales versera à la municipalité de Beauceville, une aide financière n'excédant pas \$513,595 pour l'a-

mélioration de son système d'aqueduc et d'égout.

L'attribution de cette subvention, a déclaré, hier, au SOLEIL, le député de la circonscription de Beauceville, M. Adrien Ouellette, "s'inscrit dans le cadre du programme

d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc (PAIRA) et représente 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme".

Il s'agit de la réalisation des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial, de réfection de voi-

rie sur la 2e Avenue et la 7e Rue en référence, à la demande de la ville de Beauceville et à l'autorisation du ministre de l'Environnement du 22 février 1980.

Selon les renseignements obtenus, cette subvention de

\$513,595 sera versée à Beauceville comme suit:

— \$427,820 sur une période de dix années; le premier versement devant être effectué environ 11 mois après que le financement permanent du coût des travaux aura été complété;

— \$85,775 après la réalisation des travaux.

Comme l'explique le ministre Guy Tardif dans une lettre adressée au greffier Hilaire Turmel, de la ville de Beauceville, "ce montant de \$85,775 fait partie des sommes provenant du programme de subventions aux équipements communautaires qui a été mis de l'avant suite à une entente intervenue entre le gouvernement du Québec et celui du Canada".

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, va jusqu'à faire mention dans sa lettre "qu'afin que l'aide financière de \$513,595 puisse être versée, il est requis que les travaux projetés débutent dans les douze (12) mois de la réception de la présente, faute de quoi la demande devra être reformulée".

Aussi, que les versements de cette aide financière sont conditionnels à ce que Beauceville se conforme aux critères et normes des subventions relatifs à l'application de la politique d'achat.

Une étude financière sur la réalisation du projet de Beauceville a permis de constater "qu'il en coûtera en moyenne \$13 annuellement à chaque usager pour le service de dette du présent projet et les frais annuels d'entretien et d'opération additionnels occasionnés par ce dernier".

Quant au coût annuel moyen pour les services déjà existants et le nouveau projet, il s'élèvera à \$189 par usager.



MM. Jean-Guy Bolduc, maire de la ville de Beauceville; Jean-Noël Quirion, président du conseil d'administration; et Clovis Gagné, directeur général.

... et à Black Lake

BLACK LAKE — La ville de Black Lake va recevoir du gouvernement provincial une subvention au montant de \$2,231,753 pour réaliser son projet d'alimentation en eau potable à partir de puits artésiens.

Consentie par le ministre des Affaires municipales dans le cadre du programme PAIRA (Programme d'aide à l'implantation de réseaux d'aqueduc), cette aide financière représente les deux tiers du coût des travaux estimés à \$3,3 millions.

Cependant, les travaux de construction ne commenceront pas

avant l'été prochain. D'ici là, la municipalité aura achevé la préparation des plans et devis, l'acquisition des terrains où les puits seront exploités, la négociation avec les propriétaires des terrains où la conduite d'amenée sera enfouie, et procédé à l'appel d'offres.

Le projet prévoit la construction d'un réservoir de 260,000 gallons, d'une station de pompage d'une capacité de 670 gallons à la minute, d'une conduite d'amenée de 10 pouces de diamètre entre les puits et le réservoir sur une longueur de 23,400

piers, d'une conduite de raccordement de 12 pouces de diamètre sur une longueur de 7,700 pieds entre le réservoir et le réseau existant sur la route 112, d'une conduite de raccordement de 10 pouces de diamètre sur une distance de 8 à 10 pouces de diamètre sur une distance de 3,850 pieds dans la route 112, etc. Les puits d'alimentation seront situés près de la route 265 conduisant à Saint-Ferdinand d'Halifax.

La ville de Black Lake avait deux options pour solutionner son problème d'a-

limentation en eau potable: s'auto-alimenter dans des puits artésiens ou être desservie par le réseau d'aqueduc régional de Thetford-Mines. Elle a opté pour la première parce qu'elle croit qu'elle obtiendra une eau de meilleure qualité à un coût équivalent.

Actuellement, la population est alimentée par le lac Caribou qui ne répond plus aux besoins. De plus, la conduite d'amenée qui traverse la propriété de la Société Asbestos Ltée, devra être enlevée éventuellement pour fins d'expansion minière.

Le conflit est réglé à la Caisse pop de Beauceville

par Paul-Henri DROUIN

BEAUCEVILLE — Les quelque 20 employés syndiqués de la Caisse populaire de Beauceville sont retournés au travail, vendredi après-midi dernier, après une grève d'une durée de 17 jours.

C'est par un vote majoritaire de 70 pour 100 que les employés syndiqués de la Caisse populaire de Beauceville ont accepté les der-

niers offres patronales en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans et rétroactif au 8 septembre dernier.

Ils ont obtenu une augmentation de salaires de 18 pour 100 pour la durée de la nouvelle entente qui ne prendra fin que le 8 septembre 1982, dont 10 pour 100 la première année et 8 pour 100 la seconde année.

Aussi, ce nouveau

contrat de travail prévoit une clause d'augmentation d'échelon qui équivaut à 45 pour 100 pour chaque année de la durée de la nouvelle entente.

Egalement, a déclaré, hier, au SOLEIL, Mme Jeanne Loignon, présidente du syndicat des employés de la Caisse populaire de Beauceville, affilié à la CSD, "nous avons réussi à obtenir de meilleures conditions de travail".

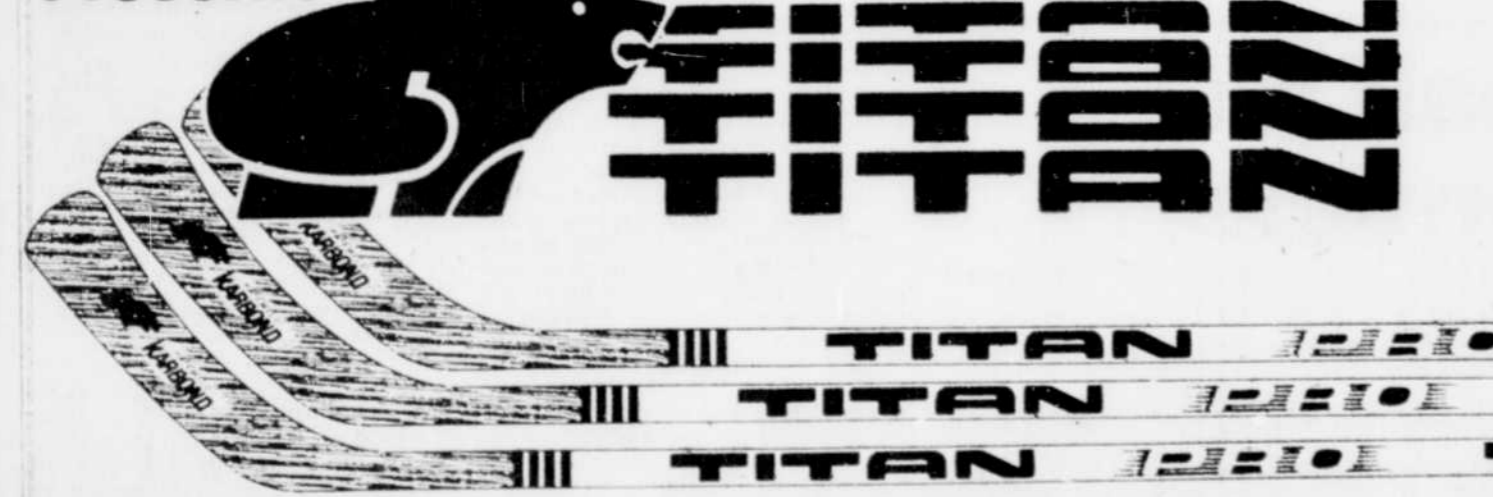
Au chapitre des va-

cances, le syndicat a obtenu trois semaines après un an de service et quatre semaines après six ans de service, ainsi qu'un fond de compensation par l'employeur pour supporter les différences de caisses et des ajustements de salaires à différents postes.

Tant du côté patronal que syndical, on s'est dit satisfaits de l'entente. La signature aura lieu le 30 octobre prochain.

sports/experts

Présente



Bâton de hockey Karhu Titan "Pro"

Le bâton signé Michel Bossy muni d'une lame Karcor et d'un manche de 21 épaisseurs entièrement de bouleau. Gaucher ou droitier. Prix SE: \$9.98

Bâton de hockey Karhu Titan "Custom Pro"

Superbe bâton muni d'une lame Karcor avec centre de bouleau recouvert de fibre de verre. Manche composé de 21 épaisseurs de bouleau d'un côté et fermé par 2 de l'autre. Gaucher ou droitier. Prix SE: \$12.49



Je suis équipé!
sports experts

RABAIS de \$2.00

Achetez un bâton Karhu Titan modèle "Pro" ou "Custom Pro" et épargnez \$2.00 en présentant ce coupon-rabais! Offre valide jusqu'au 18 octobre 1980. Un coupon par client.

Consultez votre annuaire pour trouver le marchand Sports Experts le plus près de chez vous.

Société mutuelle d'assurance Un nouveau siège social à Beauceville

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — La Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Beauceville, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Joseph de Beauceville.

En opération que depuis le 31 décembre 1979, la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Beauceville regroupe 13 mutuelles de cette région, fondées au début du siècle pour la plupart, et qui occupaient une place importante dans l'industrie de l'assurance incendie surtout chez les agriculteurs beaucerons.

Il s'agit de la construction d'un nouvel immeuble d'une superficie totale de 4,000 pieds carrés sur un seul étage, et qui se situera sur le boulevard Renault, à Beauceville.

La maquette de ce projet a été dévoilée par M. Clovis Gagné, directeur général de la

Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Beauceville, lors d'une conférence de presse tenue à Saint-Joseph de Beauceville.

En opération que depuis le 31 décembre 1979, la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Beauceville regroupe 13 mutuelles de cette région, fondées au début du siècle pour la plupart, et qui occupaient une place importante dans l'industrie de l'assurance incendie surtout chez les agriculteurs beaucerons.

Il s'agit des mutuelles de Sainte-Marie, Saint-Ézéchère, Saint-Séverin, Saint-Joseph, Saint-Frédéric, Sacre-

Coeur-de-Jésus de East-Broughton, Saint-Pierre-de-Broughton, Saint-Victor, Saint-François, Saint-Benoît, Saint-Georges, Saint-Côme et de Saint-Martin.

L'objectif fondamental et la raison d'être de la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Beauceville, a affirmé M. Clovis Gagné, "est de permettre à la population de Beauceville d'utiliser les services d'un assureur compétitif et compétent qui lui appartient et de bénéficier ainsi des avantages du cycle économique de ces sommes impressionnantes qu'elle affecte à la protection de ses biens".

Les objectifs que l'on

s'est fixé, ajouta M. Gagné sont: \$2,5 millions de cotisations en 1981, \$10 millions en 1985, avec une équipe de 10 représentants assistée et aiguillonnée par un personnel clérical pouvant atteindre 20 personnes.

Avec un actif de \$1,5 million, au 30 septembre 1980, la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Beauceville, compte dans ses rangs 5,000 membres assurés pour un volume d'assurance incendie de \$230 millions.

Aussi, le revenu des cotisations a atteint \$930,000 et les réserves et surplus se totalisent à \$1,3 million.

Entente conclue avec les enseignants de Portneuf

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

PORTNEUF — Les quelque 250 membres du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de Portneuf (STEP) réunis en assemblée générale jeudi dernier, ont donné à leur conseil d'administration le mandat de finaliser une entente avec la partie patronale sur la base des textes et pour parler intervenus en date du 9 octobre 1980.

L'entente de principe ne se concrétisera que lorsque le conseil d'administration aura en main tous les textes et les jugera conformes aux orientations votées par l'assemblée générale. Cependant, une réserve demeure sur la question du respect des ratios prévue à l'entente nationale pour le calcul du nombre d'enseignants à engager.

Ainsi, la partie patronale s'est engagée à intégrer à l'entente locale tout nouvel accord provincial sur cette question.

Les deux parties se rencontreront les 20 et 21 octobre pour finaliser le texte d'entente. Le porte-parole de la table patronale, M. Jacques Bhérier, compte déposer le texte final devant la commission le 23 octobre tandis que le STEP rencontrera ses membres aux environs du 24.

Au chapitre de l'affectation-mutation-réaffectation, le syndicat semble satisfait des ententes prises et respectant partiellement les acquis d'avril dernier, alors qu'au niveau du critère de capacité, la commission précise toujours que pour être reconnu capable d'enseigner une spécialité, l'enseignement devra

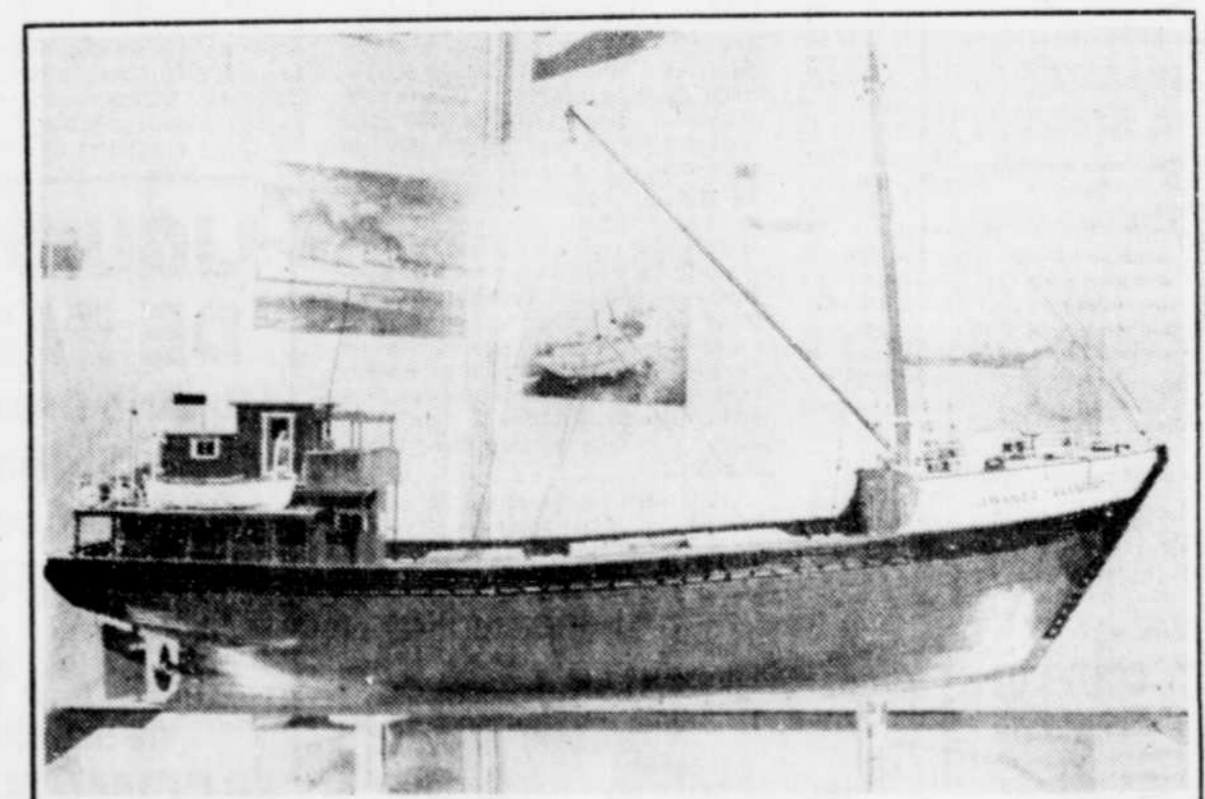
détenir un brevet avec spécialisation ou avoir déjà enseigné ladite matière pour un poste équivalent à 50 pour 100.

Du côté de l'aménagement de l'année de travail, les deux parties demeurent toujours sur leur position, alors que la commission ne garantit que trois des 18 journées pédagogiques pour la correction, l'évaluation et la planification tandis que le syndicat en demande neuf. Un premier pas a été fait du côté de l'engagement des suppléants puisque le STEP a maintenant un droit de regard sur le sujet. Ainsi, une lettre d'entente devrait préciser la politique d'appel du suppléant, dont l'expérience n'est pas encore reconnue par la partie patronale.

Au chapitre de la consultation, le syndicat a finalement ac-

cepté la formation d'un comité d'organisation pédagogique (COP), alors que la convention collective précisera la nomination des futurs membres du comité. De plus, une clause stipule qu'aucune reprise ne pourra être exercée contre un enseignant qui refuse de faire partie du COP. La commission a notamment proposé qu'en cas de non création d'un COP, la direction consulte le délégué syndical sur les objets obligatoires de consultation prévue à l'entente nationale.

Rappelons que les négociations entamées le 14 mai dernier et reprises le 25 août entre le syndicat et les commissions scolaires régionales Tardivel, Grand-Bois, Portneuf et Mgr Vachon touchent près de 500 enseignants et 5,700 élèves.



Musée Bernier

Jusqu'au 28 octobre, le public peut visiter l'exposition du Musée maritime Bernier à la salle d'exposition de la Maison des archives nationales, au pavillon Casault de l'université Laval. Cette exposition présente les activités de la vie maritime sur le fleuve Saint-Laurent à partir du tournant du siècle jusqu'à 1960. La photo ci-dessus montre une reproduction à l'échelle de la goélette Amanda Transport, construite en 1941.

Des producteurs de Beauce impatients

L'Assurance-récolte doit \$1,5 million

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — Les producteurs assurés de la région de Beauce au régime d'assurance-ré-

colte collective sont mécontents du retard apporté par la Régie d'assurance-récolte en ce qui regarde le paiement d'au-delà de \$1,5 million

us à ces producteurs en compensation pour dommages subis dans la récolte de foin en 1980.

Pour obtenir le versement de ces argents, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur régional de l'UPA de Québec-Sud, "des pressions ont d'ailleurs été faites en ce sens auprès du ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon."

"Ce qu'on exige du ministre Jean Garon, ajouta M. Marcel Giguère, c'est qu'il s'assure que la Régie de l'assurance-récolte du Québec respecte bien les engagements pris envers les producteurs dans le contrat d'assurance et ce, tant au niveau des modalités de calcul et d'application que des délais normaux de paiement."

Selon le directeur régional de l'UPA de Québec-Sud "il apparaît que tous les préparatifs de paiement ont été effectués et que les fonds nécessaires sont bien disponibles, ce qui indique que les retards se situeraient au niveau des premiers responsables de la Régie de l'assurance-récolte, de qui dépendent les autorisations finales."

M. Marcel Giguère a tenu à souligner que même si le régime d'as-



M. Marcel GIGUÈRE

surance-récolte collective est en vigueur depuis déjà trois ans dans la région de Beauce, c'est la première année en 1980 que des indemnités relativement importantes devront être versées aux producteurs assurés de cette région, en compensation pour dommages subis dans la récolte de foin.

On a aussi appris que des pertes importantes ont été subies au niveau de la récolte des grains et que les

agriculteurs de la Beauce attendaient une année type comme celle qu'on vient de vivre, pour vraiment juger de la valeur et de l'efficacité de l'assurance-récolte collective.

De l'opinion de M. Marcel Giguère, "le ministre Jean Garon se doit d'agir, car déjà de nombreux producteurs beaucerons attendent cette indemnité pour rencontrer leurs paiements".

SODEQ: le Mouvement Desjardins investit

par Fortunat MARCOUX
VICTORIAVILLE — Le Mouvement Desjardins acquerra 25 pour 100 des 1,400,000 actions émises à \$1,10 chacune, il y a deux semaines, par la SODEQ Beauce-Appalaches (Société Développement Québec) pour servir spécifiquement au développement des entreprises manufacturières dynamiques des Bois-Francis.

Princeville et de Sainte-Victoire. Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, 17 autres caisses populaires de la région doivent emboîter le pas.

Les Caisses populaires de Plessisville et de Laurierville prévoient acheter des actions bien qu'elles soient membres de la Fédération des Caisses populaires de Québec.

L'émission du 1er octobre dernier était la troisième de la Sodeq. Les deux précédentes aux montants de \$1 million en septembre 1978 et de \$2,2 millions en novembre 1979 étaient destinées à la région de la Beauce.

Saint-Irénée: la mauvaise température n'a pas empêché les célébrations

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

SAINT-IRÉNÉE — La mauvaise température n'a pas empêché les villageois de

Saint-Irénée de participer aux festivités organisées en fin de semaine dernière pour commémorer le 125^e anniversaire de leur municipalité.

Les activités extérieures prévues pour le samedi et le dimanche en après-midi se sont déroulées à la salle municipale. Les organisateurs avaient d'ailleurs prévu cette

possibilité dans l'élaboration du programme. Seul l'hommage aux défunts, une cérémonie annuelle qu'on a voulu faire coïncider avec ces fêtes,

a été remis à une date ultérieure. Selon l'un des principaux organisateurs de ces fêtes, le président de la Jeune Chambre, M. Gaëtan Tremblay, les citoyens ont bien répondu à l'invitation qui leur a été faite. Il faut dire que pour le déroulement de la plupart des activités, on était relativement limité en terme de participation puisque la salle municipale est exigüe.

Peu de citoyens des municipalités environnantes se sont joints aux villageois pour fêter. Par contre, bien des gens originaires de l'endroit, mais demeurant maintenant à l'extérieur, ont profité du long congé

Un élu dans Charlevoix

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

POINTE-AU-PIC —

M. Roger Tremblay a été élu conseiller au siège numéro 5 de la municipalité de Pointe-au-

Pic dimanche dernier, en défaisant son adversaire, M. Alfred Villeneuve, avec une ma-

ajorité de 43 voix. M. Tremblay remplace ainsi M. Louis Bergeron et son terme se terminera en 1982. Cette élection n'a pas suscité beaucoup d'intérêt puisque seulement 161 voteurs sur une possibilité de 812, se sont prévalus de leur droit de vote.

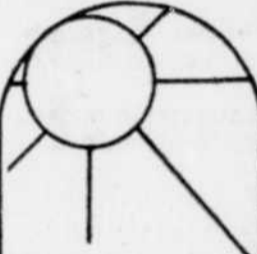
en bref

Election à Fossambault-sur-le-Lac

M. Robert Morissette, seul candidat lors de la mise en nomination au poste de conseiller au siège no 5 à Fossambault-sur-le-Lac, a été élu le 28 septembre

dernier. Il remplace M. Ben Martel, en poste depuis 1975. Quant au

maire, M. Jean Luchesi, il a été réélu en 1979.



LE SOLEIL

vous informe au jour le jour...

ABONNEZ-VOUS
647-3333

Pensée du jour

"L'enfant a l'ambition de devenir un homme, mais l'homme a rarement cette ambition."
(M. Bonneau)
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean Chrysostome
839-7914

BUREAUX A LOUER

2346, avenue Mont-Thabor, Québec
1,500 pieds carrés
— air conditionné
— voûte
— cuisine
— terrain de stationnement
Pour informations:
681-7211

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. INC.

524-8070
...vous offrent leurs services!
— Travaux de coupe et de nettoyage des pelouses et des jardins.
— Entretien des arbres et des arbustes.
— Installation de clôtures.
— Entretien des fontaines.
91, Dorchester sud, #4294
Québec, G1K 5Y5

NOUS AVONS DES IDÉES

MEUBLES DE DEMAIN... AUJOURD'HUI!

- LAVABLES
- A L'ÉPREUVE DES BULLDOZERS
- INDESTRUCTIBLES

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

PRIX SPÉCIAL

\$199⁹⁵

ENSEMBLE 3 MCX

1 fauteuil lit 2 places
1 fauteuil lit 1 place
1 table ronde

COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES

GRAND CHOIX DE MATÉLAS MOUSSE D'URETHANE

PAS DE TAXE profitez-en!

JEUX DE COUSSINS FORMANT DES MEUBLES NOMBRE DE MORCEAUX ILLIMITÉ

SECTIONNELS, CAUSEUSES, APPUIS-BRAS, CHAISES T.V., ETC. OFFERTS DANS CE

GENRE DE MEUBLES

CELLUI ILLUSTRE \$309.95
3 CHAISES ET 1 TABLE RONDE

ENSEMBLES 4 MORCEAUX 3 CHAISES, 1 TABLE RONDE VELOURS COTÉLE

LE DUIS MARIAGE MODERNE NYLON POLYPROPYLENE
DE 115 CM DE HAUTEUR POUR LES MACHINES DE L'ÉCRITURE

CENTRE DU REMBOURREUR

PLACE LAURIER STE FOY 651-5800	QUÉBEC 2090 663-2961	PLACE FLEUR de LYS 651-2941	CARREFOUR GASPE 689-2333
CHANDLER PLACE DU HAVRE 689-6568	SAINT-GEORGES CARREFOUR SAINT-GEORGES BEAUCÉ 228-4830	RIMOUSKI AU CARREFOUR RIMOUSKI 723-0688	CHICOUTIMI PLACE DU ROYAUME 549-9083
CHIBOUQUAMAU 866-3e Rue 748-3332	LA MALBAIE PLACE CHARLEVOIX 665-6718	ALMA AU CARREFOUR ALMA 668-2911	HAUTERIVE CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN OUVERTURE BIENTÔT

LE CENTRE DE L'ARMOIRE DE CUISINE

NOTRE VENTE DE DÉMÉNAGEMENT SE CONTINUE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

RABAIS SPÉCIAUX SUR TOUS LES MODÈLES EN MAIN

Rabais incroyables sur les armoires de cuisine de différents modèles, portes en bois, dessus de comptoirs, coiffeuses-lavabos.

Livraison rapide
Estimation gratuite

2645, rue Watt, Sainte-Foy
658-6924

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi: de 9h à 16h;
jeudi et vendredi: de 9h à 21h;
samedi: 9h à midi et sur rendez-vous.

A Saint-Etienne de Lauzon La route Lagueux: rien ne va plus

par Anne-Marie VOISARD

SAINT-ÉTIENNE — Etienne de Lauzon, ne sont pas prêts de voir la solution à leur problème d'aqueduc et d'égout. C'est ce qu'il faut en

déduire en tout cas des propos, à tout le moins pessimistes, tenus par le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Gérard Dubois.

"Tout est arrêté, dit-il, depuis le 8 juillet", date à laquelle le ministère de l'Environnement a refusé le projet présenté par la municipalité. On sait que celle-ci demandait une subvention pour l'aménagement d'un système d'aqueduc et d'égout dans l'ensemble du secteur Lagueux. Le ministère de l'Environnement a préféré diviser le secteur en quatre bassins dont un seulement, plus populaire, serait éligible aux subventions du ministère des Affaires municipales en vertu du programme PAIRA.

commencé à s'occuper du dossier, doit organiser prochainement une réunion avec des représentants de la municipalité et du ministère des Transports. Dès le départ, cependant, M. Dubois se dit convaincu que le projet devra être réduit à des dimensions plus modestes. Le premier projet présenté par la municipalité impliquait des déboursés de l'ordre de \$4 millions. Il prévoyait l'aménagement d'un système complet d'aqueduc et d'égout dans l'ensemble du secteur Lagueux.

Les égouts seulement

M. Dubois croit qu'il va falloir être plus modeste et se contenter "d'aller chercher les égouts". Le secrétaire-trésorier est d'avis qu'un système d'égout va automatiquement régler le problème de la pollution des puits dans le secteur. Les propriétaires feraient donc

mieux d'oublier l'aqueduc pour concentrer leurs efforts sur l'obtention d'un service d'égout.

Le secrétaire-trésorier convient que ce n'est peut-être pas la solution idéale, mais il y a un problème d'argent. "Les gens du secteur veulent tout avoir", ajoute M. Dubois qui ne manque pas de rappeler que la plupart des propriétaires ont été attirés dans le secteur Lagueux à cause du faible coût des taxes.

Une caisse pop évalue... la santé des clients

par Gilles PEPIN

du bureau du Soleil LEVIS — Servir du café, des petits biscuits, du fromage et même des pommes, voilà ce que font, en cette Semaine de la caisse populaire, la plupart des Caisse Desjardins.

Mais celle de Lévis, la doyenne des caisses populaires, celle-là même qu'avait fondée Alphonse Desjardins en 1900, a voulu faire preuve d'originalité et être plus utile en obtenant la collaboration de Kino-Québec et en sensibilisant les citoyens sur l'importance de la bonne condition physique.

Depuis hier matin et jusqu'à vendredi soir, trois représentants de Kino-Québec sont installés dans cette caisse populaire, au 39 de la rue Guenette et invitent les nombreux clients à faire évaluer leur condition physique et à se munir de documentation. Au bout d'une quinzaine de minutes, la personne repart avec son bulletin d'évaluation.

Le test sommaire de la condition physique comprend diverses analyses: a) l'endurance organique, c'est-à-dire le fonctionnement du système cœur, poumons, vaisseaux sanguins; b) le pourcentage de gras dans le corps; c) la vigueur musculaire au niveau des membres supérieurs.

Chacun reçoit immédiatement son propre carnet d'évaluation contenant ses résultats et sa classification selon le sexe et la catégorie d'âge.

Par un questionnaire, les représentants de Kino-Québec dressent enfin un bilan des habitudes de vie personnelle reliées à la santé.

Les premiers...

Le directeur de la Caisse de Lévis, M. Laurent Bisson, avait

grand plaisir, hier matin, à accueillir les journalistes qui oeuvrent habituellement sur la Rive-Sud et à les diriger au kiosque de Kino-Québec, où ils ont en effet été les premiers à passer les tests. Ils n'ont pas eu le choix... Mais cela leur permet d'affirmer que l'expérience est des plus intéressantes.

Si le journaliste demeure le reflet de la population de son milieu (...), la condition physique des gens de la Rive-Sud est plutôt "moyenne", rien de plus! Six minutes à monter et descendre, à un rythme déterminé, un petit escalier de trois marches, ont fait tirer la langue aux quatre journalistes par-

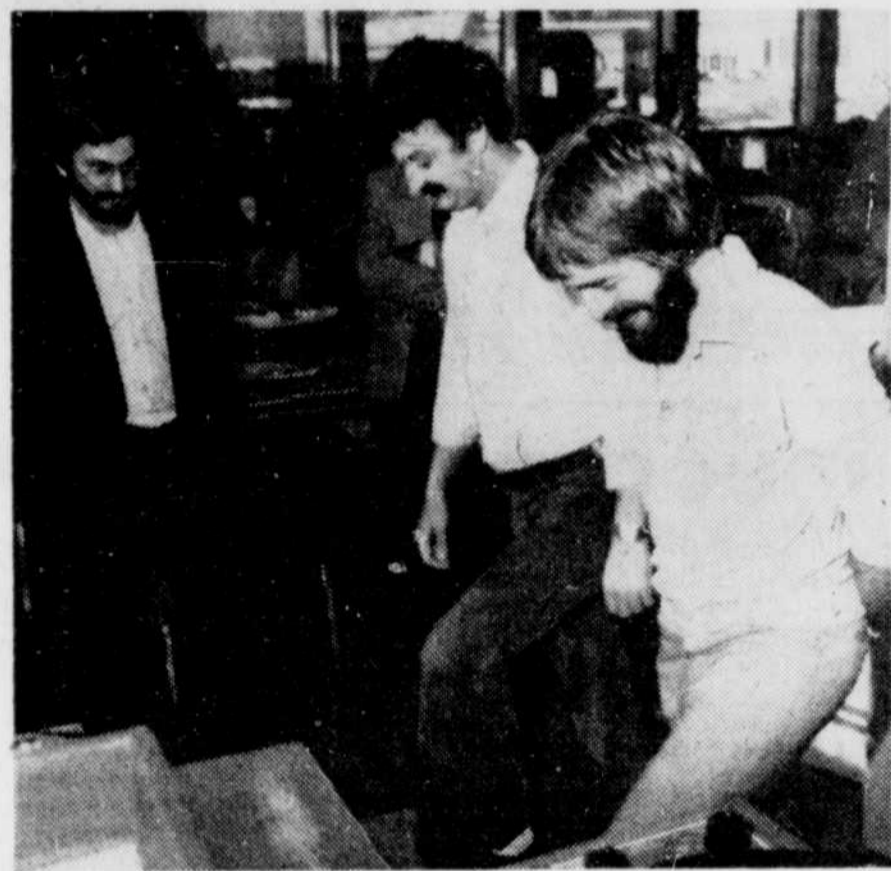
ticipant à l'épreuve. Tous, même votre serviteur, qui n'est pourtant pas gros... ont accusé un surplus de gras!

Il n'en faut pas davantage, évidemment, pour faire prendre conscience et pour susciter enfin une détermination à s'établir un programme régulier d'exercices physiques.

Ce ne sont pas tous les clients de la Caisse populaire de Lévis qui ont le temps et sans doute le courage de prendre 15 minutes pour faire évaluer leur condition physique; mais ceux qui osent tenter l'expérience en sortent grands et pleins d'ambitions. Votre serviteur a même décidé de cesser de fumer, hier, ce qui signifie un très haut degré de sensibilisation...

Car une bonne condition physique est un état de l'organisme permettant à la personne qui en bénéficie d'effectuer avec facilité ses activités quotidiennes, de participer avec entrain à des loisirs et de faire face à toute situation d'urgence sans grand dérangement pour l'organisme.

Comme le dit très bien une brochure de Kino-Québec: "Être en bonne condition physique, c'est vivre pleinement sa vie". Nos habitudes de vie ont une influence sur notre condition physique qui, elle, influence nos gestes de la vie de tous les jours. C'est à y penser.



Jean Bouchard et Denis Simoneau, les deux premiers journalistes à subir les tests de la condition physique. Denis, un chroniqueur sportif à CFLS, a obtenu la cote: "presque bonne".

en bref

Belle Chasse et Pêche

SAINT-DAMIEN — L'Association Belle Chasse et Pêche poursuit un travail exemplaire avec le réaménagement du Lac-des-Cèdres à Saint-Damien. Le dynamique président, M. Lucien Boivin, de Saint-Charles, a révélé que les membres de ce groupe de conservation ont construit, cet été, un nouveau chalet, renouvelé l'infrastructure d'électricité, complété l'aménagement d'un parc d'amusement et des sentiers écologiques. 25,000 truites mouchees doivent être bientôt jetées dans le lac pour fin de régénération. Voilà tout une réalisation, fruit de trois ans d'efforts d'une association de sportifs très actifs et dévoués, qui a fait du Lac-des-Cèdres l'un des plus beaux et des plus agréables endroits de plein air au Québec.

Congrès de pastorale

SAINT-ROMUALD — Un congrès paroissial de pastorale est en préparation à Saint-Romuald pour samedi, 18 octobre, au centre

communautaire de la rue du Sault. Cette réunion d'une journée vise à réunir de nombreux chrétiens intéressés à échanger sur la vie paroissiale; fraternité et responsabilité seront des thèmes majeurs de dialogue, lequel sera suivi de l'élection de nouveaux dirigeants au conseil local de pastorale. Chaque participant apportera son repas du midi. Pour information et inscription, tél.: 839-8804.

L'entreprise et l'impôt

LEVIS — "La planification fiscale", tel sera le thème d'un séminaire de gestion, qui sera tenu à l'hôtel-motel Rond-Point de Lévis, le 21 octobre, sous les auspices de la Banque fédérale de développement (BFD). M. André Fortin, d'une firme de comptables agréés, animera la discussion qui, de 8h45 à 16h30, permettra à des dirigeants d'entreprises d'obtenir de précieuses informations concernant l'impôt. Les frais d'inscription sont de \$35 incluant le matériel et le repas du midi. La BFD a un bureau au 80 de la route 132 ouest, à Lévis.

NOUS AVONS DES IDÉES

MEUBLES DE DEMAIN... AUJOURD'HUI!

- LAVABLES
- A L'ÉPREUVE DES BULLDOZERS
- INDESTRUCTIBLES

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

PRIX SPÉCIAL \$199⁹⁵

ENSEMBLE 3 MCX

1 fauteuil lit 2 places
1 fauteuil lit 1 place
1 table ronde

COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES

GRAND CHOIX DE MATÉLAS MOUSSE D'URETHANE

JEUX DE COUSSINS FORMANT DES MEUBLES NOMBRE DE MORCEAUX ILLIMITÉ.

PAS DE TAXE profitez-en!

SPÉCIAL 199⁹⁵

CELLUI ILLUSTRE \$309.95
3 CHAISES ET 1 TABLE RONDE

ENSEMBLES 4 MORCEAUX 3 CHAISES, 1 TABLE RONDE VELOURS COTELE

SECTIONNELS, CAUSEUSES, APPUIS-BRAS, CHAISES T.V., ETC. OFFERTS DANS CE GENRE DE MEUBLES

CENTRE DU REMBOURREUR

- | | | | |
|---|---|--|---|
| PLACE LAURIER
2090
STE FOY
651-5800 | QUEBEC
2090
RUE ST-JEAN
663-2961 | PLACE FLEUR de LYS
O. DE
529-2941 | CARREFOUR GASPE
Gaspé
368-2333 |
| CHANDLER
PLACE DU HAVRE
689-6568 | SAINTE-GEORGES
CARREFOUR SAINT GEORGES, BEAUC
228-4830 | RIMOUSKI
AU CARREFOUR RIMOUSKI
723-0688 | CHICOUTIMI
PLACE DU ROYAUME
549-9083 |
| CHIBOUGAMAU
886, 3e Rue
748-3332 | LA MALBAIE
PLACE CHARLEVOIX
665-6718 | ALMA
AU CARREFOUR ALMA
668-2911 | HAUTERIVE
CENTRE REGIONAL MANICOUAGAN
OUVERTURE BIENTOT! |

GREGG

LE CENTRE DE L'ARMOIRE DE CUISINE

NOTRE VENTE DE DÉMÉNAGEMENT SE CONTINUE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU

RABAIS SPÉCIAUX SUR TOUS LES MODÈLES EN MAIN

Rabais incroyables sur les armoires de cuisine de différents modèles, portes en bois, dessus de comptoirs, coiffeuses-lavabos.

Livraison rapide Estimation gratuite

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi: de 9h à 16h;
jeudi et vendredi: de 9h à 21h;
samedi: 9h à midi et sur rendez-vous.

2645, rue Watt, Sainte-Foy 658-6924

LE SOLEIL

vous informe au jour le jour...

ABONNEZ-VOUS
647-3333

Pensée du jour

L'enfant a l'ambition de devenir un homme, mais l'homme a rarement cette ambition.

(M. Bonneau)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

BUREAUX A LOUER

2346, avenue Mont-Thabor, Québec

1,500 pieds carrés

- air conditionné
- voûte
- cuisine
- terrain de stationnement

Pour informations: **681-7211**

LES EMBELLISSEMENTS PAYSAGERS C.E.R. inc.
524-8070

...vous offrent leurs services!

- Tailleur
- Ornementation des parcs et des jardins
- Entretien des pelouses
- Entretien des arbres
- Entretien des fontaines
- Entretien des piscines

91, Dorchester sud, 74296 Québec, G1K 5T5

L'Est du Québec a sauvé la Croix rouge

(PC) — La générosité des donateurs de sang de l'Est du Québec a sauvé cet été les hôpitaux d'une pénurie de sang qui aurait pu être critique, a révélé hier un dirigeant de la Croix rouge de Québec.

Selon M. Léandre Laflamme, directeur du service de recrutement des donneurs de sang pour l'est du Québec, deux cueillettes de sang, l'une à la fin de juillet en Gaspésie et l'autre à la fin d'août sur la Côte nord, ont assuré la Croix rouge de Québec d'un approvisionnement important de sang.

Une situation désastreuse a pu ainsi être évitée pour les 65 hôpitaux du Québec desservis par le bureau de Québec de la Croix rouge.

Plus de 1,000 contenants de 450 ml de sang étaient recueillis du 22 au 24 juillet à Mont-Joli, Amqui et Matane tandis que 1,200 autres cho-pines provenaient d'une cueillette faite à Sept-Îles du 26 au 28 août, a révélé M. Laflamme.

M. Laflamme était reçu mardi au bureau du président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, à l'occasion d'une autre clinique de sang à l'Université Laval. Le président Richard a accepté la présence de cette clinique organisée sur le campus universitaire par l'Association internationale des étudiants en sciences économiques du Canada (AIESEC).

Selon M. Laflamme, lorsque la situation devient critique pour l'approvisionnement en sang des hôpitaux, la Croix rouge doit faire appel à des régions éloignées où la générosité des donateurs est proverbiale.

En juillet et en août, la situation était telle qu'on a dû faire appel aux avions du gouvernement provincial pour acheminer vers Québec le sang recueilli par la Croix rouge, à cause de l'état d'urgence qui prévalait.

Par ailleurs, M. Laflamme a indiqué qu'un nouvel appareil très perfectionné, la phérese, était maintenant en place à l'édifice de la Croix rouge à Québec pour la cueillette du sang.

L'appareil permet de séparer sur place les éléments du sang recueilli chez un donneur et de n'en garder que les éléments essentiels tels les leucocytes, le plasma et les plaquettes sanguines.

Les globules rouges sont ensuite reinjectés dans le sang du donneur, de sorte que ce dernier ne subit pas les inconvénients habituels du don de sang, comme la fatigue et la faiblesse.

On compte expérimenter graduellement l'utilisation de la phérese.

Enfin, M. Laflamme a indiqué que la Croix rouge cherchait à restructurer son système de collecte au sein de différentes institutions, de façon à augmenter le nombre des donateurs.

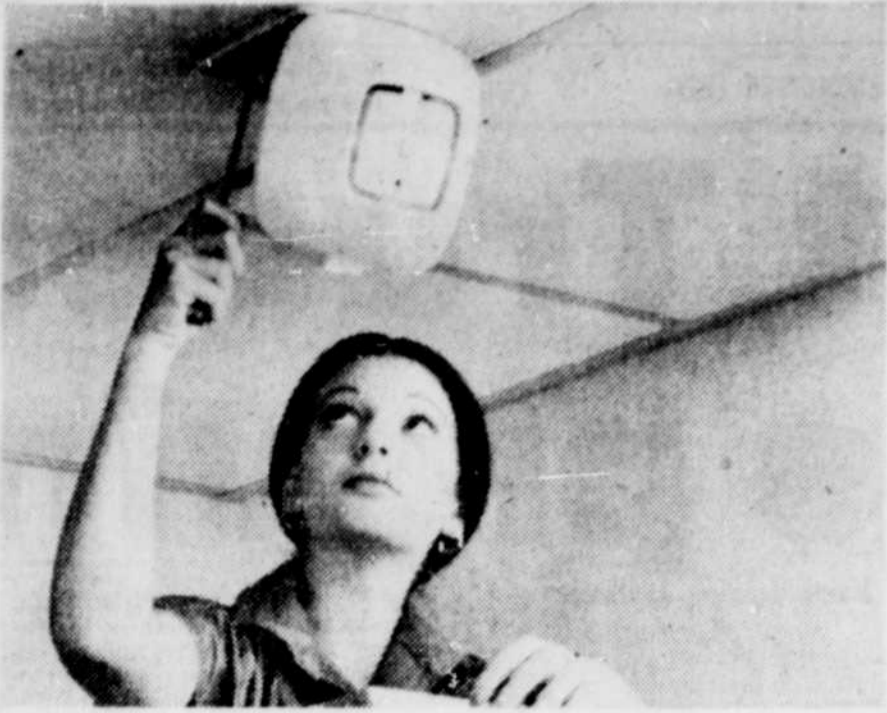
Dans une première phase, on tentera de sensibiliser l'Université Laval et les différents ministères du gouvernement à cette opération.

Le détecteur...

(Suite de la première page)

attendre une seconde lecture (probablement lors de la séance du 30 octobre) avant d'être approuvé officiellement touché, outre les habitations unifamiliales et à logements multiples, les hôtels, motels, maisons de chambres, maisons de pension, auberges et maisons de touristes.

C'est le propriétaire du bâtiment



Un geste de prévention que seront dorénavant tenus de poser les habitants de Québec.

Le projet...

(Suite de la première page)

déral. Le seul revirement dû à la conférence des premiers ministres provinciaux est donc le passage de la Nouvelle-Écosse du groupe qui accepte le rapatriement unilatéral à celui des opposants.

L'alliance artificielle des dix premiers ministres provinciaux, il y a un mois, au sommet constitutionnel d'Ottawa, rendue possible par un "package deal" proposé par le Québec, s'est donc effritée depuis l'annonce par M. Trudeau de son projet de rapatriement unilatéral. Les représentants du Québec ont exprimé tout de même leur satisfaction hier, dont le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, devant la ténacité démontrée pour la première fois par autant de provinces devant le gouvernement central. "Les évêchés disent non au Vatican pour la première fois", illustrait-il à l'intention du SOLEIL.

L'opposition au rapatriement
Le ministre de la Justice des provinces membres du front commun se rencontreront au cours de la prochaine semaine. Le gouvernement du Québec s'est pour sa part, assuré les services d'un ex-juge de la Cour suprême du Canada, Me Yves Pratte, pour diriger son équipe de juristes. Me Pratte fut aussi au cours de sa carrière, doyen de la faculté de Droit de l'Université Laval, président d'Air Canada et conseiller législatif du premier ministre Jean Lesage. Sa prise en charge de la cause du Québec n'a pas manqué de créer des remous, notamment chez le vice-président des conférences constitutionnelles de l'été dernier, M. Roy Romanow de la Saskatchewan, qui a laissé entrevoir la possibilité, en cercle fermé, que sa province change bientôt de camp.

Les membres de la délégation du Québec à Toronto étaient leur fierté hier, de pouvoir compter sur cet homme de loi prestigieux.

Thibeault...
(Suite de la première page)
développement du ski de haut calibre, au Québec, tout comme son camarade Peter Chrzanowski, de Fredericton, qui doit défier le mont Robson, le 23 octobre, lui aussi.

"Il y a une incroyable torpeur, au Québec, qui doit être secouée à tout prix, de soutenir Jacques Thibeault. Il faut frapper l'imagination, trouver le moyen de faire bouger les choses. Et je suis disposé à faire le plus de bruit possible pour y arriver."

Thibeault signale que le mont Sainte-Anne est considéré comme un modèle à retenir, dans le monde entier, sur les plans technique, organisationnel et efficace, mais qu'il y manque malheureusement de la hauteur. "C'est pour ça qu'il faut aller vers d'autres montagnes, dit-il. D'autant plus que le gros des skieurs canadiens proviennent de l'Est du continent et que les gros manufacturiers du ski sont également implantés dans l'Est."

Le Québécois raconte notamment que la grande majorité des skieurs rencontrés dans l'Ouest canadien, depuis un an et demi, arrivaient de l'Ontario et du Québec.

"C'est pour toutes ces raisons, poursuit Thibeault, que nous songeons très sérieusement à aller faire une tournée dans l'Est, entre la descente du mont Robson et l'ascension du mont Logan (Yukon), que nous voulons tenter après coup."

qui a l'obligation d'installer les appareils de détection. Ceux-ci devront répondre à des normes de qualité et porter un sceau d'approbation de l'Association canadienne de normalisation, de "Underwriter's Laboratories of Canada" ou encore de "Factory Mutual Engineering Association".

L'entretien au locataire

"Nous avons tenu à ce que ce soit la responsabilité du propriétaire de munir les logements de ces appareils, afin de pouvoir assurer une protection continue et une surveillance réelle. Il aurait été difficile de le faire avec le va-et-vient des locataires, si ces derniers avaient été responsables de cette installation. De toute manière, pour les propriétaires, il ne s'agit quand même pas d'une dépense exorbitante", ajoutait le premier magistrat de Québec.

L'occupant du logement devra de son côté veiller à l'entretien et au parfait état de fonctionnement du détecteur de fumée. Il devra entre autres assurer le changement des piles électriques dans les cas où elles sont requises.

Les détecteurs à pile seront d'ailleurs acceptés dans les bâtiments déjà construits. Dans le cas des nouvelles constructions toutefois, les détecteurs devront plutôt être branchés sur le courant électrique domestique. "Des études nous prouvent que le courant électrique manque

Les provinces se hâteront toutefois pour mettre au point leur réplique judiciaire avant que le dossier ne soit transporté par Ottawa outre Atlantique pour bien démontrer à la population leur ferme volonté d'user de tous les recours, faisait aussi savoir hier à Toronto un délégué du Québec.

Le gouvernement du Québec, même s'il avait déjà décidé de s'opposer, même seul, "au coup de force du fédéral", selon l'expression de M. Lévesque, ne s'est pas encore adressé à la Cour d'appel parce qu'il attendait de participer à un possible front commun d'un groupe de provinces et parce que le texte de l'adresse de M. Trudeau n'est pas définitif et risque d'être amendé.

D'ici 48 ...

(Suite de la première page)

ques Couture, ont annoncé leur retraite prochaine de la vie politique.

M. Lévesque a reporté la réunion hebdomadaire de son cabinet, tenue habituellement le mercredi, à jeudi.

Cette décision administrative a conduit plusieurs observateurs à conclure que la "grande décision" du premier ministre était finalement prise pour cet automne.

Ce dernier Conseil des ministres servirait à régler les points en suspens dans l'administration courante.

Les avis de l'entourage du premier ministre demeurent toutefois très partagés: les tenants du printemps font surtout valoir que le rôle de catalyseur joué par le Québec dans le front commun des provinces contre le projet de rapatriement de la constitution l'oblige moralement à poursuivre ce travail.

Le premier ministre était par ailleurs accompagné hier à Toronto par son chef de cabinet, M. Jean-Roch Boivin, que l'on dit son principal conseiller politique au Québec. Ce dernier était resté physiquement à l'écart des autres rencontres des premiers ministres provinciaux et sa présence n'était certes pas étrangère à la décision que devrait prendre M. Lévesque.

Les proches du premier ministre signalaient aussi hier que M. Lévesque faisait montre d'une énigmatique bonne humeur, qu'il n'affichait plus depuis plusieurs semaines.

M. Lévesque tranchera dans toutes ces spéculations au cours des prochaines heures.

dans une proportion moyenne de 15 heures par année, précisait à ce sujet M. Pelletier, ce qui laisse quand même 364 jours et 9 heures pendant lesquelles le citoyen sera protégé.

Des règles strictes concernant le nombre et l'endroit où devront être situés les détecteurs seront par ailleurs contenues dans une ordonnance qui fera office de guide d'utilisation pour les gens touchés par ce nouveau règlement.

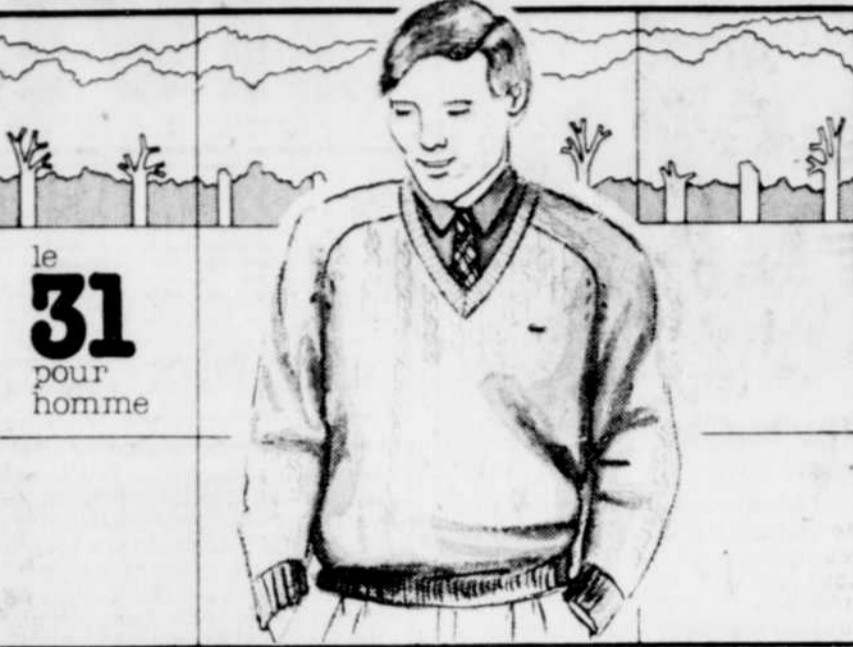
Son application relèvera du chef de la division de l'architecture et des permis, sous l'autorité du directeur

du service de l'urbanisme. Les contrevenants seront passibles de \$25 à \$100 pour une première infraction, de \$50 à \$200 pour une seconde et de \$200 à \$500 pour une troisième. Chaque jour pendant lequel il y aura contravention constitue une infraction distincte et séparée.

Il reste donc huit mois aux propriétaires concernés pour prendre connaissance de cette nouvelle obligation et s'y conformer, le règlement fixant la date du 30 juin 1981 comme ultime limite pour son entrée en vigueur.

tricot simple ou texturé les chandails

pull pure laine d'agneau

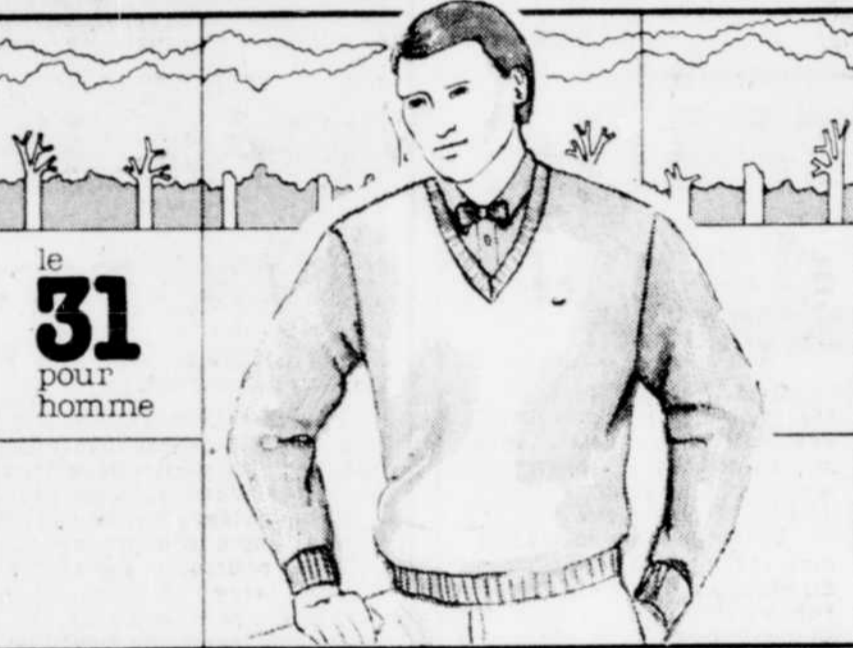


le
31
pour
homme

classique... chandail à torsades signé Lacoste, encolure en V, épaules seller, manches raglan, bordures côtelées marine, gris, biscuits, vert, jaune p.m.g.tg. \$52,50

simons
place sainte-foy

le pull velours et « tweed »



le
31
pour
homme

nouveau... griffé Lacoste, le pull en luxueux velours de coton au devant, dos et manches à effet « tweed », encolure en V, vert, beige, gris p.m.g.tg. \$65

simons
place sainte-foy

le cardigan en laine chinée



le
31
pour
homme

confortable... le cardigan col châle en pure laine, tricot côtelé terminé en fines côtes bordées d'une lisière contrastante, deux poches, ceinture beige ou gris chiné p.m.g.tg. \$75

simons
place sainte-foy

le pull acrylique



le
31
pour
homme

doux et soyeux... signé Lacoste, importé des U.S.A., le pull ultra-souple, facile d'entretien, disponible en 10 coloris mode p.m.g.tg. \$45

simons
place sainte-foy

le mot du jour

Travaux d'élections

Le pavage consiste à revêtir le sol à l'aide de pavés, ces petits blocs de pierre dure que l'on peut voir à certains endroits. Lorsque l'on pose de l'asphalte, on fait de l'asphaltage.

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

4-6-0

(Tirage de mardi)

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

BANQUES Trieur/ compteur de monnaie de marque Brandt, modèle 920

A VENDRE

Comprenant tous les accessoires disponibles. Etat de neuf (un an d'usage), une valeur de \$8.000.

Démonstration d'opération possible. Prix à discuter.

Prière de vous adresser, le jour, à:

LE SOLEIL Limitée

M. Roger Tremblay, acheteur

Tél.: 647-3241

CENTRE RASOIR FINE LAME



BRAUN RASOIR MICRON 2000

Nouveau peigne d'alimentation incorporé à la grille Micron.
120/240 volts

GARANTIE DE 3 ANS

79⁹⁵\$

(Rasoir rechargeable disponible)

GRATUIT à l'achat d'un rasoir électrique:

- 5 ans de service
- 30 jours d'essai
- Produit de marque "Au Poil"

C'EST LUI LE
MICRON 2000 DE
BRAUN

CENTRE RASOIR FINE LAME

16 BOUTIQUES "Au Poil"

• PLACE FLEUR DE LYS, QUÉBEC, 529-0711

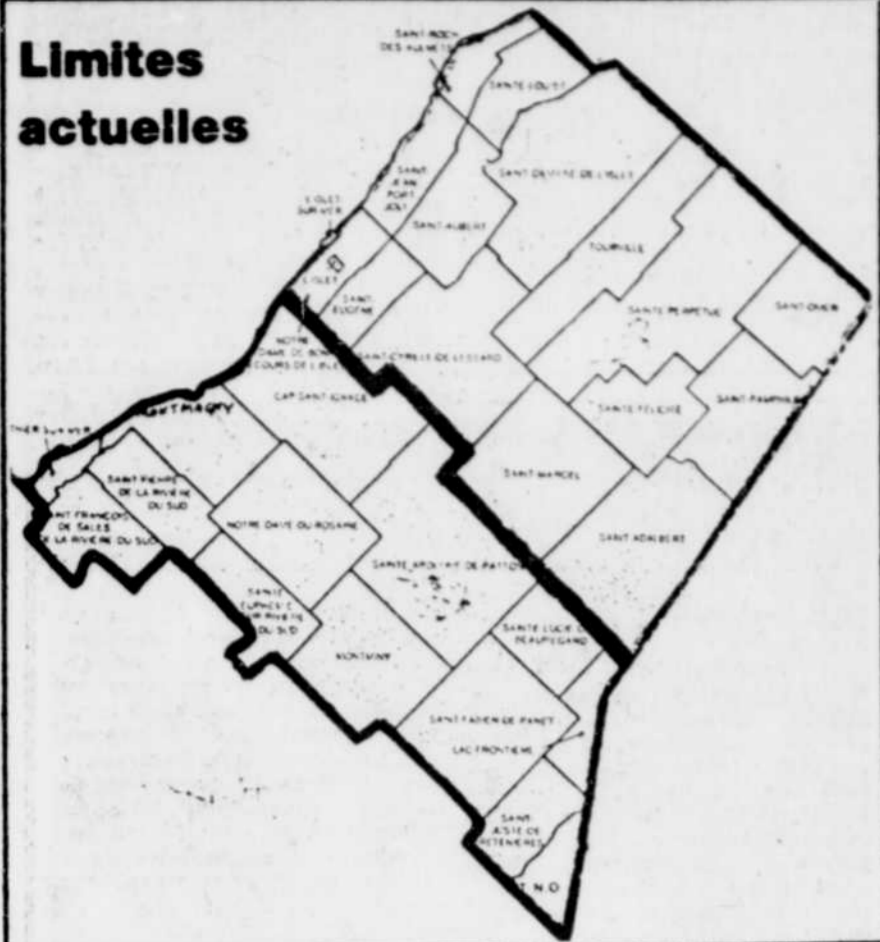
• PLACE STE-FOY, STE-FOY, 653-1710



Suggestion du Comité d'initiative de Cap-Saint-Ignace

Montmagny et L'Islet divisés autrement

Limites actuelles



Limites proposées



par Réal LABERGE

CAP-SAINT-IGNACE — Dans un document-choc sur l'aménagement du territoire, le Comité d'initiative de Cap-Saint-Ignace émet la suggestion qu'il faut remplacer les comtés de Montmagny et de L'Islet par des municipalités régionales de comté (MRC) aux territoires non plus perpendiculaires, mais parallèles au fleuve.

Ce qu'on propose, a précisé hier au SOLEIL la présidente du comité, Mme Louise Méthot, c'est le regroupement des municipalités les plus rapprochées du Saint-Laurent en une unité "côtière", et celui des municipalités de la zone comprise entre les monts Notre-Dame et la frontière canado-américaine en une unité "forestière".

D'une part, la région côtière, sous le nom suggéré de Municipalité régionale de la Côte-du-Sud, comprendrait quinze municipalités du littoral, y compris l'île aux Grues, totalisant 32.246 personnes, tandis que les quinze autres agglomérations des actuels comtés de Montmagny et de L'Islet formeraient la Municipalité régionale des Alleghany, avec lequel 15.526 habitants.

Aménagement cohérent

C'est dans le cadre d'une étude sur les perspectives de l'urbanisation

à Cap-Saint-Ignace, dont le rapport synthèse de 128 pages a été présenté ces jours derniers au maire de cette municipalité, M. André de la Durantaye, que le comité dirigé par la conseillère Louise Méthot et formé de MM. Claude Boileau, Claude Gagné et Mme Yvette Godin, en collaboration avec le secrétaire, M. Jacques Revelin, est venu à cette recommandation de restructuration des comtés dans l'axe est-ouest, plutôt que nord-sud.

En se penchant sur l'aménagement du territoire municipal, les membres du comité ont nécessairement débouché sur des implications régionales, qui soulèvent cette perspective à envisager d'un changement radical des limites des deux comtés concernés.

"Si un tel réaménagement n'était pas effectué dans le sens que nous avons suggéré ou indiqué, affirment les auteurs de l'étude, la perspective d'un aménagement cohérent dans cette partie du Québec ne serait qu'illusoire!"

Justification

Et les membres du Comité d'initiative de Cap-Saint-Ignace justifient leur formule révolutionnaire de restructuration à partir d'une réflexion sur les données historiques, démographiques et géographiques du territoire.

On fait d'abord un rappel au fait que c'est visiblement le fleuve qui a constitué jusqu'à maintenant l'axe de délimitation des régions et des zones administratives de la vallée du Saint-Laurent.

Ainsi, souligne-t-on à ce sujet, les cartes démontrent que les partages de territoires ont été faits perpendiculairement à ce cours d'eau, de sa rive sud vers l'intérieur des terres.

Mais après plus d'un siècle d'évolution, il faut admettre que ces anciennes divisions administratives ne sont plus en conformité avec un fonctionnement opérationnel.

"La diversité des situations géographiques, des orientations économiques et des groupes sociaux, relève-t-on, en outre des déficiences et du manque de communications entre des localités très éloignées les unes des autres, ont accentué le particularisme des communautés."

Et on cite comme un cas typique de cette nouvelle situation la distance routière d'environ 80 kilomètres qui sépare Cap-Saint-Ignace de Saint-Juste-de-Bretenières, de même que la traversée d'une vaste étendue forestière, qui à l'image du comté manifestement constitué de deux zones fort distinctes, notamment dans son relief et sa végétation. Et il en va de même pour l'infrastructure routière qui a favorisé la séparation nord-sud.

Modifications qui s'imposent

La répartition nouvelle qu'il suggère, selon le comité de Cap-Saint-Ignace, s'impose notamment en raison de l'influence et du rôle "prioritairement déterminant" que les futures municipalités régionales de comtés seront appelées à jouer dans l'aménagement, étant donné les possibilités de restructuration territoriale que la loi autorise.

Et ces modifications s'imposent encore du fait que les comtés municipaux de L'Islet et de Montmagny sont non seulement voisins mais également apparentés géographiquement, économiquement, socialement et culturellement. Il s'agit donc d'un jumelage favorable.

Elles reposent encore sur le fait que les régions habitées de la Côte-du-Sud, entre Berthier-sur-Mer et Saint-Roch-des-Aulnaies, forment une zone de coexistence remarquable.

Tandis que de leur côté, les zones du sud et du sud-est des deux actuels comtés municipaux ont également des destins tendant à l'unification.

A quoi s'ajoute le facteur de voies de communications favorisant presque exclusivement des contacts est-ouest, plutôt que nord-sud, et un contexte d'identification aux niveaux de la consultation et de la concertation.

Une municipalité rurale préoccupée d'aménagement

par Réal LABERGE

CAP-SAINT-IGNACE — Préoccupation inusitée dans un milieu rural, mais se justifiant à Cap-Saint-Ignace par la croissance et l'étalement de la population locale, l'urbanisation et l'aménagement du territoire ont fait l'objet d'une étude approfondie et de la publication, ces jours derniers, d'un volumineux rapport par le Comité d'initiative de cette municipalité.

Ce comité présidé par un conseiller, Mme Louise Méthot, fait entre autres, ressortir les constatations et déficiences suivantes, à

Cap-Saint-Ignace: qu'on y fait face à des problèmes d'alimentation en eau potable; que les réseaux d'aqueduc et d'égouts ne desservent que la moitié des résidents; que l'organisation des loisirs est trop morcelée; que l'activité économique manque de vivacité; qu'enfin le potentiel touristique local est insuffisamment exploité.

Motivation

Le comité formé de Claude Boileau, Yvette Godin, Claude Gagné et Jacques Revelin, outre Mme Méthot, en était à sa deuxième étude du

genre depuis sa création en mars dernier.

Pour ce travail, on s'était fixé comme objectif de proposer des éléments préalables "pour que l'aménagement et l'urbanisation commencent à devenir des préoccupations majeures et collectives, à Cap-Saint-Ignace".

Car dans cette municipalité de 3.200 résidents permanents et de 510 contribuables saisonniers, qui s'étend sur un territoire de dix kilomètres par seize, le maire André de la Durantaye a signalé au SOLEIL qu'on ne disposait d'aucun règlement de zonage ou d'urbanisme. Avant que ne s'interpose l'inclusion récente de Cap-Saint-Ignace dans le zonage agricole, aucun obstacle n'a empêché les gens de s'établir où et comment chacun le voulait, et de bâtir n'importe quoi dans neuf zones de peuplement que la municipalité doit présentement desservir.

C'est en s'appuyant sur leur connaissance du milieu et "usant de gros bon sens" que les membres du Comité d'initiative ont entrepris leur examen de l'urbanisation locale.

Face aux grandes réformes que laissent prévoir les projets de législation relatifs au zonage agricole et à l'aménagement du territoire, on s'est dit que le temps était propice à "mettre la municipalité à jour".

Et on l'a fait en accordant la priorité aux trois considérations suivantes, soit: 1— qu'une étude en ce domaine devait être effectuée à partir des ressources et d'expertises essentiellement locales, ou si l'on veut, "avec les moyens du bord"; 2— que l'aménagement du territoire étant du ressort presque exclusif des individus qui l'habitent et l'animent, c'est à eux qu'il revient tout d'abord d'indiquer les changements à préconiser; et 3— qu'il y avait lieu de s'en tenir à ce que les recherches et les mesures ne dé-

bouchent seulement que sur des souhaits et des recommandations susceptibles de guider les autorités municipales, sans pénétrer dans le champ d'opération d'un éventuel comité consultatif d'urbanisme municipal.

Souhaits et recommandations

C'est ainsi que le Comité d'initiative en vient à formuler notamment dans son rapport les souhaits et les recommandations qui suivent.

Etant donné qu'il n'y a pas une situation d'urgence, quant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisation des zones habitées de Cap-Saint-Ignace, on limitera au minimum les conseils et la confection de plans onéreux en tentant d'obtenir sur place le concours de personnes-ressources.

Et les mesures qui s'imposent devront aussi être prises "sans précipitation".

Par contre, le rapport recommande que le conseil municipal amorce sans trop tarder le processus d'urbanisation, à Cap-Saint-Ignace, selon la marche indiquée par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme du 21 novembre 1979.

On suggère également la création prochaine d'un comité consultatif d'urbanisme, en invitant tout particulièrement le conseil municipal à procéder dans le plus bref délai à la mise sur pied d'un "comité provisoire" de négociation formé d'au moins un représentant du conseil et d'au plus cinq membres. Ce comité aura pour objet de préparer de façon active le dossier des revendications à négocier par la municipalité avec la Commission de protection du territoire agricole.

Ce comité provisoire aura aussi le mandat d'animer l'assemblée publique de consultation qui doit permettre aux contribuables de compléter leur information et de formuler leurs do-

léances. Ce comité sera dissout dès l'établissement permanent de la zone protégée.

Loisirs et tourisme

En d'autres domaines, notamment des loisirs, le rapport recommande la municipalisation des loisirs et la mise sur pied d'un comité consultatif à cette fin.

On recommande également d'accorder de l'importance au développement tou-

ristique local et régional et de former en ce sens un comité de promotion touristique qui sera entre autres chargé de l'élaboration d'un plan d'aménagement des lieux d'attraction et de l'évaluation des coûts.

La dernière recommandation préconise un protocole d'entente avec la municipalité de l'île aux Grues en vue de la formation d'un comité conjoint de pression pour l'aménagement d'un quai à eau profonde à l'Anse-à-Gilles.

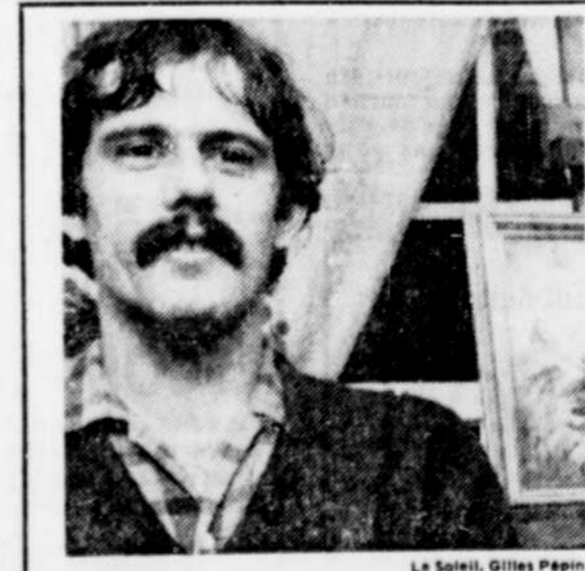


Le Soleil, Réal Laberge
MM. André de la Durantaye, Jacques Lemelin et Mme Louise Méthot



Talents lévisiens

Deux peintres de Lévis ont exposé de très belles oeuvres, en fin de semaine dernière. Sylvie Ruel, photographiée à côté de sa "Dame de coeur", a exposé à l'Atelier du vieux Lévis, où elle sera encore durant les deux prochaines fins de semaine. Ses 26 tableaux, des huiles et des pastels, reflètent un talent que l'on ne soupçonnait pas durant ses quatre années de journalisme à l'hebdomadaire "Peuple-Tribune". Sylvie est peintre à temps plein depuis un an et demi. Emmanuel Garant, de son côté, a exposé 36 huiles et dessins à "La vieille à Jules", une maison québécoise appartenant à M. Jules Harvey, propriétaire d'une galerie d'art à Plaza Laval de Sainte-Foy. Emmanuel a été initié à la peinture par ses parents; il a hérité surtout du talent de sa mère pour le portrait, la défunte Louise Carrier, qui a laissé son nom au Centre d'art de Lévis. Sylvie Ruel et Emmanuel Garant enseignent présentement le dessin et la peinture à Lévis.



Le Soleil, Gilles Pénin

sports/experts



Bâton de hockey Karhu Titan "Pro"
Le bâton signé Michel Bossy muni d'une lame Karcor et d'un manche de 21 épaisseurs entièrement de bouleau. Gaucher ou droitier.
Prix SE: \$9.98

Bâton de hockey Karhu Titan "Custom Pro"
Superbe bâton muni d'une lame Karcor avec centre de bouleau recouvert de fibre de verre. Manche composé de 21 épaisseurs de bouleau d'un côté et fermé par 2 de l'autre. Gaucher ou droitier.
Prix SE: \$12.49



RABAIS de \$2.00

Achetez un bâton Karhu Titan modèle "Pro" ou "Custom Pro" et épargnez \$2.00 en présentant ce coupon-rabais! Offre valide jusqu'au 18 octobre 1980. Un coupon par client.

Consultez votre annuaire pour trouver le marchand Sports Experts le plus près de chez vous.

mercredi



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Des bottes qui vont loin

Le fabricant de chaussures et de bottes Bastien et Frères, de Saint-Émile, se prépare à vendre ses produits en Ontario et dans les provinces de l'Ouest après avoir réussi à pincer aux États-Unis et dans sept pays européens.

page G-1

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Une nette tendance à la hausse s'est dessinée à l'ouverture de la Bourse de Montréal, ce matin.

Imperial Oil a grimpé de 7-8 à 43 1-4, Dominion Bridge a gagné 1-4 à \$19 3-4, Donahue a progressé de 1-4 à \$22 3-4, Walker Home a ajouté 1-4 à \$33 3-4, TransCanada Pipelines a réalisé un bond de 1-4 à \$22 tandis que Noranda Mines a capturé 1-8 à \$29 7-8.

consommation

Economiseurs d'essence

Selon Consommation et Corporations Canada, ils ne valent rien.

page D-1

La viande plus chère

Le mouvement de hausse des prix de la volaille, du porc et du boeuf est irréversible.

page D-3

Une arme économique

ALDERSHOT, Angleterre (UPI) — Les réservistes à l'entraînement à cette base militaire en sont réduits à faire éclater des ballons pour simuler les explosions d'un champ de bataille, ont révélé hier des militaires.

Plusieurs ballons multicolores ont récemment été éparpillés sur un terrain de manœuvres. Faites comme si c'était des mines, leur a-t-on dit.

C'est pour une raison d'économie que l'armée britannique a décidé de recourir à cette "arme gonflable", a révélé un officier.

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-16
Arts et spectacles	E-12 à E-14
Bandes dessinées	A-14
Bridge	H-5
Carrières et professions	F-6 et F-7
Consommation	D-1 à D-5
Décès	H-17
Economie-finances	G-1 à G-7
Feuilleton	H-15
Horoscope	H-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	E-1 à E-17, F-1 à F-6
Mot mystère	H-7
Mots croisés	H-10
Où aller à Québec	E-12
Page documentaire	A-7
Patron	H-6
Sport	C-1 à C-7
Télévision	E-14

météo

Nuageux avec quelques éclaircies, aujourd'hui et demain. Possibilité de légères chutes de neige à l'est de Québec.

détails, page H-4

Le détecteur de fumée obligatoire à Québec

Toute habitation de la ville de Québec devra être munie de un ou plusieurs détecteurs de fumée d'ici le 30 juin 1981 à Québec.

Un projet de règlement qui rendra obligatoire l'installation de tels détecteurs de fumée a passé hier, en assemblée publique du conseil de ville, l'étape de la première lecture.

"J'espère que les gens vont bien

comprendre qu'il ne s'agit pas de leur imposer des mesures tatillonnes juste pour le plaisir. L'exigence des détecteurs de fumée répond clairement à des impératifs de sécurité pour les personnes", expliquait le maire Jean Pelletier à l'issue de la réunion.

"De toute manière, le fait que le taux de logement équipé d'un tel sys-

tème de sécurité soit passé de 23 à 30 pour 100 au cours de l'année dernière prouve que plusieurs sont déjà sensibilisés à telle mesure de protection."

Ce nouveau règlement qui doit attendre une seconde lecture (probablement lors de la séance du 30 octobre) avant d'être approuvé officiellement touche, outre les ha-

bitations unifamiliales et à logements multiples, les hôtels, motels, maisons de chambres, maisons de pension, auberges et maisons de touristes.

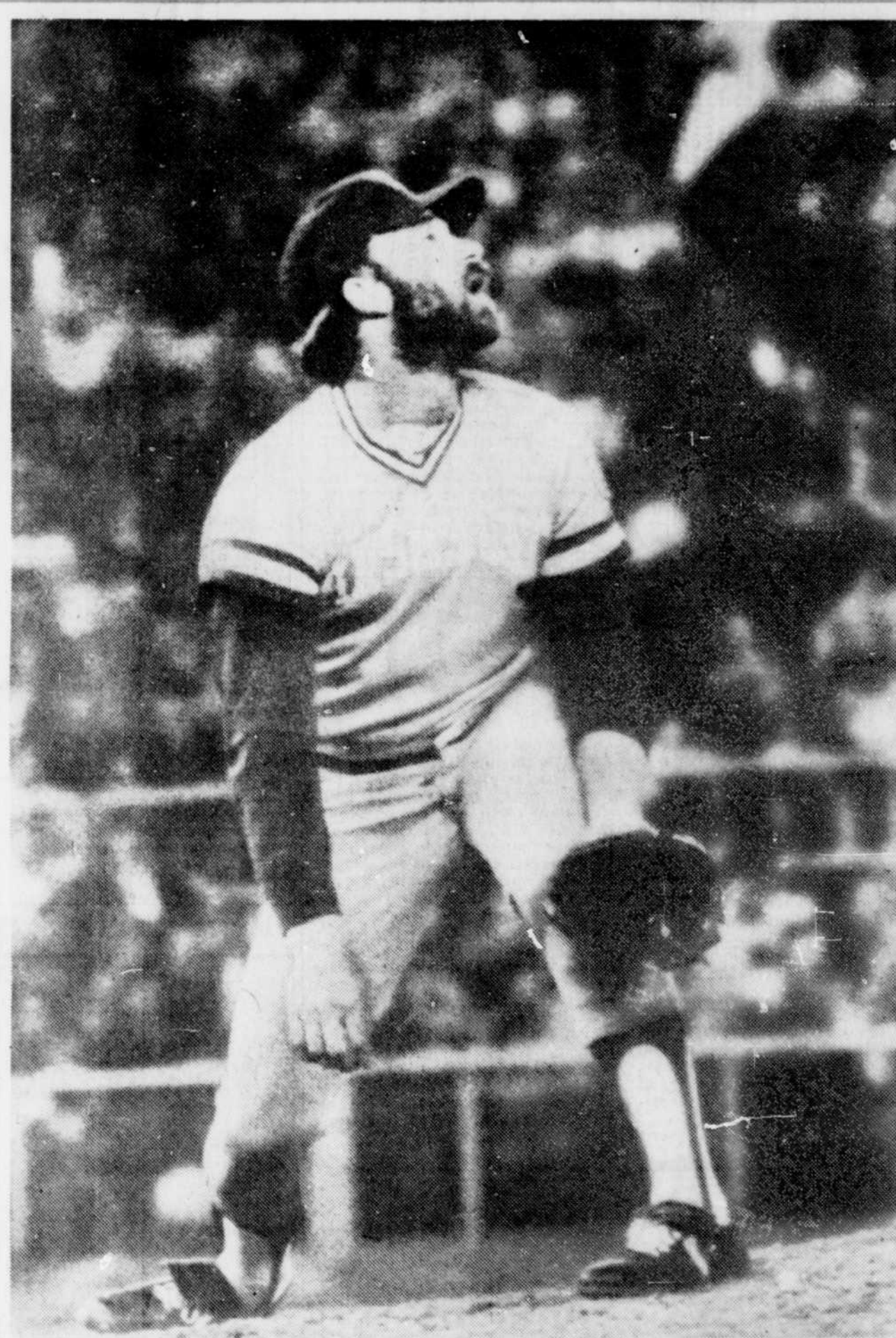
C'est le propriétaire du bâtiment qui a l'obligation d'installer les appareils de détection. Ceux-ci devront répondre à des normes de qualité et porter un sceau d'approbation de

l'Association canadienne de normalisation, de "Underwriter's Laboratories of Canada" ou encore de "Factory Mutual Engineering Association".

L'entretien au locataire

"Nous avons tenu à ce que ce soit la responsabilité du propriétaire de

(Suite à la page A2, 1re col.)



Elle est partie!

Dennis Leonard, lanceur des Royals de Kansas City, se retourne pour voir la balle qu'il venait de lancer à Bake McBride, des Phillies de Philadelphie, atteindre les estrades pour un coup de circuit de trois points. Les Phillies ont gagné le match 7-6. La série se poursuit ce soir à Philadelphie. Détails, page C-1.

L'économiseur d'essence d'André Collin Les tests ne sont pas encore concluants

par Robert FLEURY

envoyé spécial du SOLEIL.
PLUMSTEADVILLE, Pennsylvanie — Il semble que les automobilistes devront attendre encore avant de songer à adopter un économiseur d'essence de création québécoise à leur voiture si l'on croit les tests partiels effectués par Scott Environmental Technology Inc. de Plumsteadville en Pennsylvanie, pour le compte de la Ban-

que d'invention universelle dont M. André Collin de Charlesbourg est l'âme dirigeante.

La presse régionale avait, en effet, été invitée, hier soir, à bord de deux avions nolisés pour assister à une conférence de presse en Pennsylvanie, où des tests effectués sur un économiseur d'essence inventé par des Québécois devaient être révélés au grand public.

Si les tests effectués sur dy-

namomètre dans des conditions rigoureusement scientifiques sur une voiture Chrysler Cordoba se sont révélés positifs, montrant une économie d'essence de 11.75 pour 100 lors d'une simulation de conduite de ville dans une température ambiante de 73°F, le porte-parole des laboratoires Scott a bien tenu à préciser qu'il s'agissait là de résultats intéressants, prometteurs même, mais

(Suite à la page A2, 3e col.)

Thibeault veut par son exploit secouer les skieurs québécois

par Alain BOUCHARD

Jacques Thibeault songe de plus en plus à utiliser l'impact qu'aura son exploit du mont Robson, en Colombie-Britannique, pour venir ensuite "secouer" les montagnes du Québec.

"Nous avons des montagnes extraordinaires qui restent inexploitées, au Québec, et j'aimerais m'attaquer à faire débloquer les choses", a-t-il indiqué, hier, au SOLEIL, lors d'une entrevue téléphonique en provenance de Vale Mount, au retour d'une expédition de six jours sur le sommet du mont Robson.

Thibeault est ce jeune (21 ans), casse-cou de Sainte-Foy qui tentera, le 23 octobre, de descendre en skis le mont Robson, un exploit jamais tenté jusqu'ici. Non seulement cette montagne est le deuxième plus haut sommet (12,000 pieds) au Canada, mais ses caractéristiques physiques de même que les conditions climatiques qui la baignent en ont fait un pic interdit, traditionnellement.

"J'aimerais faire bouger le Québec, face aux immenses possibilités de ses montagnes à ski, a-t-il dit. Petite-Rivière-Saint-François et les Chics-Chocs (Gaspésie) sont deux endroits encore mal connus qui ren-

ferment des trésors exceptionnels pour le ski de haut calibre."

Frapper l'imagination

Thibeault aimerait croire que son défi du mont Robson puisse de-

(Suite à la page A2, 3e col.)



Jacques THIBEAULT

QUÉBEC ET SA BANLIEUE

829 avortements en une année au CHUL (H-1)

D'ici 48 heures, le Québec saura s'il y aura des élections

par J.-Jacques SAMSON

envoyé spécial du Soleil
TORONTO — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a indiqué hier devant la presse de tout le pays, à Toronto, qu'il fera connaître sa décision sur le déclenchement des élections générales au Québec demain soir, ou au plus tard, au cours de la journée de vendredi.

M. Lévesque a le choix entre des élections générales dès cet automne, comme s'attendent la majorité des observateurs de la scène politique québécoise; au printemps 1981 ou même, à la rigueur, au terme légal de son mandat de cinq ans, à l'automne 1981. S'il reporte les élections générales après la longue saison des neiges au Québec, M. Lévesque tiendra alors des élections partielles dans au moins quatre circonscriptions déjà vacantes et possiblement dans six puisque deux de ses ministres, MM. Guy Joron et Jacques Couture, ont annoncé leur retraite prochaine de la vie politique.

M. Lévesque a reporté la réunion hebdomadaire de son cabinet, tenue habituellement le mercredi, à jeudi.

Cette décision administrative a conduit plusieurs observateurs à conclure que la "grande décision" du

premier ministre était finalement prise pour cet automne.

Ce dernier Conseil des ministres servirait à régler les points en suspens dans l'administration courante.

Les avis de l'entourage du premier ministre demeurent toutefois très partagés: les tenants du printemps font surtout valoir que le rôle de catalyseur joué par le Québec dans le front commun des provinces contre le projet de rapatriement de la constitution l'oblige moralement à poursuivre ce travail.

Le premier ministre était par ailleurs accompagné hier à Toronto par son chef de cabinet, M. Jean-Roch Boivin, que l'on dit son principal conseiller politique au Québec. Ce dernier était resté physiquement à l'écart des autres rencontres des premiers ministres provinciaux et sa présence n'était certes pas étrangère à la décision que devrait prendre M. Lévesque.

Les proches du premier ministre signalaient aussi hier que M. Lévesque faisait montre d'une énigmatique bonne humeur, qu'il n'affichait plus depuis plusieurs semaines.

M. Lévesque tranchera dans toutes ces spéculations au cours des prochaines heures.



Nous les maîtres épiciers METRO
On connaît not' monde!

METRO

Voyez nos spéciaux en pages G-4 + G-5

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

705 AVIS DE DÉGÈS

BEDARD (Paul-Henri) — A Québec, le 14 octobre 1980, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Paul-Henri Bedard, époux de dame Fernande Berubé. Il demeurait au 230, 24ème rue, Québec. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté vendredi le 17 octobre à 14 heures, en l'église St-Paul Apôtre. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Miles Danielle, Carole, MM. Yvan et Martin, sa mère Mme René Lapointe, sa belle-mère Mme Delphine Berubé, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Gilbert Bedard, Mlle Pauline Bedard, M. et Mme Jean-Guy Cloutier, M. et Mme André Lapointe, Mme Léo Cloutier, M. et Mme Wellie Berubé, M. et Mme Joachim Blier, Mme Alice Langlois, M. et Mme Léopold Berubé, M. et Mme Armand Berubé, M. et Mme Raymond Berubé, M. et Mme Claude Auger, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 02001

BELANGER (Yvonne Boucher) — A L'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 octobre 1980, à l'âge de 67 ans et 9 mois, est décédée dame Yvonne Boucher, épouse de M. Armand Belanger. Elle demeurait au 92 rue Lucien, à Ste-Thérèse-de-Liesieux. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 octobre 1980, à 11h. Départ de la

Coopérative funéraire de l'Aspe, 290, St-Rue, à 10h45 pour l'église St-Pie-X et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belle-fille: M. et Mme André Label (Carole), M. et Mme Jacques Lagacé (Doris), M. et Mme Jean-Noël Belanger (Celine Desrosiers), M. Pierre-Yves Belanger, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Luc Boucher (Jeannette Auclair), M. et Mme Denis Boucher (Colette Boulet), M. et Mme Antonio Côté (Evelyna Boucher), Mme Leandre Gaudreau (Madeleine Boucher), M. et Mme Robert Thibault (Solange Boucher), M. et Mme Léo Boucher (Jeannette Fortin), Mlle Clothilde Boucher, M. et Mme Léo Belanger (Adrienne Girard), Mme Alfred Boulet (Gertrude Belanger), M. Louis-Philippe Larue, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 02002

BERTRAND (Henri) — A Québec, le 11 octobre 1980, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Henri Bertrand, journaliste, époux de dame Gemma Rochette. Il demeurait au 925 Myrand. Un service sera chanté mercredi, le 15 octobre, à 14h, en l'église St-Thomas-d'Aquin. Les cendres seront déposées au cimetière Belmont. Selon les dernières volontés du défunt, celui-ci ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Il laisse dans le deuil sa fille et son gendre, M. et Mme Richard Garneau (Francine), ses petits-enfants: Caroline et Jean-François, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Compensez l'envoi de fleurs ou de messes par un don à la Société canadienne du cancer, 575 St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371. 02003

BOURGET (Raymond) — A l'Hôtel Dieu de Lévis, le 10 octobre 1980, à l'âge de 58 ans est décédé M. Raymond Bourget, époux de Lauretta Ferrier. Il demeurait au 101 Radisson, Parc Des Roulettes, St-Joseph de Lévis. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Richard Gagnon (Patricia), M. et Mme Claude Samson (Suzanne), M. et Mme Antoine Bourget (Diane Jenkins), M. et Mme Denis Després (Lynda), M. et Mme Marc Bourget (Martine Vachon), Mlle Sandra Bourget, Mlle Marjorie Bourget, M. Steve Bourget, Mlle Julie Bourget, son frère, M. Frank Bourget, ses sœurs, beaux-frères, et belles-sœurs, M. et Mme Romuald Siros (Rita), M. et Mme Robert Vien (Bernadette), M. et Mme Paul-A. Bégin (Louise), M. et Mme Bill Ferrier (Lucille Lebrun), Mrs Marilyn Heard ainsi que 9 petits-enfants, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Le service sera chanté en l'abbaye du corps jeudi le 16 octobre à 14 heures en l'église de Bienville. La famille sera présente 30

minutes avant l'office pour recevoir les sympathisants. La dépouille a été confiée à la maison Gilbert et Turgeon Ltée pour fin de crémation. 02004

BOUFFARD (Henriette Bois) — A St-Laurent, Ile d'Orléans, le 13 octobre 1980, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédée dame Henriette Bois épouse de M. Raymond Bouffard. Elle demeurait au 831 avenue Royale, St-Laurent, I.O. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 octobre à 14h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc, 628 Chemin Royal, St-Pierre, I.O. à 13h40 pour l'église de St-Laurent, Ile d'Orléans, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux ses enfants et son gendre, M. et e. Raymond Vézina (Claudette), Jean, Line, Johanne, Guylaine, Luc, Yvon, son beau-père M. Paul-Emile Bouffard, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Guy Roberge (Thérèse), M. et Mme Paul-Henri Bouffard, M. et Mme Raymond Bouffard, M. et Mme Raymond Bouffard, M. et Mme Gilles Bouffard, M. et Mme Pierre Lachance (Ghyslaine), M. et Mme Jacques Bouffard, M. et Mme Jean-Louis Dufour (Lise), M. Denis Bouffard, M. Marcel Drapeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838. 02005

BRUNEAU (Armand) — A Québec, le 14 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Armand Bruneau, époux de dame Jacqueline Delisle. Il demeurait au 324, Ste-Agnès. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 octobre 1980, à 14h, en l'église du Sacré-Coeur-de-Jésus, rue Montmartre, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: André (Gaétane Simard), Lise, Ginette, Micheline (Denis Côté), Yvan (Ritha Genest), Marc et Céline, sa belle-mère: Mme F.X. Delisle, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Simon Bruneau, M. Robert Bruneau, Mme Irène Latulippe, M. et Mme J.-B. Dufresne (Berthe), M. Gaston Bruneau, M. et Mme Gérard Pellerin (Evelyne), Mme Madeleine Dussault, M. et Mme Jean-Marie Bruneau, M. Léopold Bruneau, M. Paul Lavertu, M. Gérard Gosselin, Mme Françoise Blouin, Mme Colette Gignac, Mme Solange Rousseau, M. et Mme Paul-Emile Delisle, M. et Mme Raymond Delisle, M. et Mme Yvan Delisle, Mme Monique Gauthier, ainsi que plusieurs petits-fils. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne du cancer, 575, boul. St-Cyrille ouest. Pour renseignements: 529-3371. N.B. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant les funérailles. 02006

CORRIVEAU (Arthur) — A l'Hôpital général de Montréal, le 13 octobre 1980, à l'âge de 60 ans et 7 mois, est décédé M. Arthur Corriveau, époux de dame Rose Aubé. Il demeurait à Armagh, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 octobre 1980, à 14h. Départ du salon funéraire d'Armagh, à 13h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et plusieurs petits-enfants. Direction des funérailles Roy & Rouleau Inc, Armagh, Comté Bellechasse. 02007

DEPALW (M. Johannes) — Le 4 octobre 1980, à l'âge de 61 ans, est décédé M. John Depalw, les funérailles intimes ont eu lieu le 10 octobre à Québec, suivi de l'incinération. Il laisse dans le deuil son épouse Anika, sa fille Ingrid, sa belle-mère, ses frères et belles-sœurs. Compensez vos offrandes par un don à Sclerose en plaques, A.S. de M. Donald Robson, 837 Desjardins, Québec. 02008

DEPAUW (Odilon) — A St-Petersburg, Floride, le 14 octobre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédé subitement M. Odilon Depauw, époux de dame Gertrude Depauw. Il demeurait au 1830 42ème Avenue Nord, St-Petersburg, Floride. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 octobre. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme William O. Fecteau, M. et Mme Jack Roth (June Fecteau), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Mme Lévis Laflamme (Rosa Fecteau), Mme Josaphat Fecteau (Lucienne Bisson), M. et Mme Aodéda Fecteau (Hélène Bernier), M. et Mme Wilfrid Etison (Allanda Fecteau), M. et Mme Jean-Paul Latulippe (Marie-Anne Fecteau), M. et Mme Onida Fecteau (Cécile Nadeau), Mme Wilfrid Fecteau (Françoise Vézina), Mlle Angelina Fecteau, M. et Mme Lorenzo Fecteau (Lucienne Paquet), M. et Mme Irène Fecteau (Gisèle Marceau), ainsi que plusieurs neveux et nièces. 02009

GIGUÈRE (Roger) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 12 octobre 1980, à l'âge de 50 ans et 4 mois, est décédé M. Roger Giguère, opérateur de machinerie lourde chez Armand Guay Inc., fils de feu Adélar Giguère et de feu dame Lydia Deschênes. Il demeurait chez M. et Mme Theo St-Pierre, au 365 17ème Rue, dans la paroisse de St-Fidèle. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 octobre, à 14h. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée, 1250 1ère Avenue à 13h45 pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles (rue St-Vallier Ouest). Il laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Lucien Giguère (Emilienne Bouchard), M. et Mme Joseph Belanger (Fedora Giguère), M. et Mme Paul Giguère (Martine Mailloux), Mlle Jeanne-D'Arc Giguère, M. et Mme Guy Pinsonneault (Jacqueline), M. et Mme Yvon Verreault (Cécile Giguère), M. Alfred Giguère, M. et Mme Victor Giguère (Yolande Roy), M. et Mme Nelson Lavoie (Rose-Marie Giguère), M. Yvan Giguère, M. et Mme Henri Giguère (Bernadette Tremblay), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire est ouvert de 14 à 17h et de 19 à 22h. Jeudi, ouverture à 12h30. Pour renseignements: 529-9221. 02010

GODIN (Gilberte) — A St-Casimir, le 14 octobre 1980, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Gilberte Godin, fille de feu M. Jimmy Godin et de feu dame Reine Rivard. Elle demeurait au 400 boulevard de la Montagne, St-Casimir, Comté Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 octobre à 15h. Départ du funéraire Lacoursière Ltée, 185, boul. de la Montagne St-Casimir à 14h50, pour l'église St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Aline (Mme Euclide Gendron), Lucien (Thérèse Langlois), Mlle Françoise Godin, Jeanette (Mme Narcisse Laguerre), Laurent (Simone Girard), François (Gilberte Lépine, Loris (Pauline Laguerre), Rita (Mme Léo Milot), Catherine (Mme Antoine Morisset), Fernand (Marie-Marthe Savard), Mme Isabelle Lépine-Godin, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines. 02011

GUAY (J.-E. Philippe) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 octobre 1980, à l'âge de 86 ans, est décédé M. J.-E. Philippe Guay, époux de dame Anita Lavoie. Il demeurait au 2 Bellechasse, Les funérailles auront lieu jeudi à 14 heures. Départ de

Gilbert & Turgeon Ltée, 58 av Bégin à 13h45 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Gédon Lemieux (Emma), M. et Mme Albert Guay, M. et Mme Lorenzo Lavoie, M. Joseph Lavoie, M. Eugène Métivier, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines dont l'abbé Donat Gendron et Denis Lavoie. 02012

LABONTE (Louis-Philippe) — A Québec, le 17 octobre, à 14h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc, 1460 Notre-Dame Ancienne-Lorette à 13h45 pour l'église St-Michel des Saules et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Guy (Jeanne Boulay), Paul-André (Jeannette Jobin), Mme Pierrette Laperrière (Rosario), Marcel (Louise Fournier), Anne-Marie (Gilles Chamberland), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Aodéda Hamel (Lucienne-Rose), Mme veuve Lucienne St-Hilaire, M. et Mme Rosaire Legare, M. Wilfrid Hamel, M. et Mme Wilfrid Alain, M. et Mme Evangeliste Châteauevert, M. et Mme Philippe Alain, M. et Mme Jos Alain, M. et Mme Arthur Alain, M. et Mme Omer Laverdière, M. et Mme François Alain, M. et Mme Lucienne Alain, Mme veuve Jeanne Labonte, Mme Yvonne Labonte, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Salon fermé entre 17 et 19h. 02013

LANDRY (J. Eustache) — A Montréal, le 12 octobre 1980, à l'âge de 87 ans, est décédé M. J. Eustache Landry, époux de Genevieve Lefebvre. Il était le fondateur de la Maison J. E. Landry Inc. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Lucien, Wilfrid, Thérèse (Rejean Ducharme), Paul, Berthe, Suzanne, Françoise (Lorenz Proulx), Marie (Jacques Oumet), Maurice, Sylva (Bibiane Dionne), Raoul, Bernadette, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 octobre 1980, en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic à 10h. Le convoi funéraire partira des salons Urzel Bourque Ltée, 400 Est Henri-Bourassa et de là au cimetière St-Vincent de Paul. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02014

LANDRY (J. Eustache) — A Montréal, le 12 octobre 1980, à l'âge de 87 ans, est décédé M. J. Eustache Landry, époux de Genevieve Lefebvre. Il était le fondateur de la Maison J. E. Landry Inc. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Lucien, Wilfrid, Thérèse (Rejean Ducharme), Paul, Berthe, Suzanne, Françoise (Lorenz Proulx), Marie (Jacques Oumet), Maurice, Sylva (Bibiane Dionne), Raoul, Bernadette, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 octobre 1980, en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic à 10h. Le convoi funéraire partira des salons Urzel Bourque Ltée, 400 Est Henri-Bourassa et de là au cimetière St-Vincent de Paul. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02014

MATTE (Arthur) — A Québec, le 13 octobre 1980, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Arthur Matte, retraité de la ville de Québec, époux de feu Mlle Rose-Alba Matte. Il demeurait au foyer Nazareth. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 octobre 1980, à 14h. Départ de la Coopérative funéraire du Plateau, 260 des Franciscains Québec à 13h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Roger Matte (Carmelle Labrecque), M. et Mme Charles-Arthur Matte (Rita Blouin), M. et Mme Claude Matte (Yvonne Morand), M. et Mme Gérard Matte (Françoise), M. et Mme Eloi Charland (Marie), Mme Armand Matte (Georgette Marois), son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Adélar Matte, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que ses neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 02015

PARADIS (Evelyn) — A l'Hôpital de Lourdes, à St-Michel de Bellechasse, le 12 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Evelyn L'Espérance, épouse de feu M. Jules Paradis. Elle était domiciliée au 166 ouest, boulevard St-Cyrille, Québec. Elle faisait partie du Tiers-Ordre Franciscains. Elle laisse dans le deuil sa fille Yolande (Jacques Carbonneau), son fils Laurent. Elle laisse également sa sœur Mme Maria L'Espérance-Pare, son frère M. Joseph Talbot, (Jeannette Blais), beaux-frères et belles-sœurs: Mme Armand Talbot (Aimée Saint-Onge), Mlle Marie-Berthe Paradis, Mme Lucien Paradis (Juliette Dupuis), M. et Mme Georges Paradis (Maria Bisson), Mme Arthur Paradis (Florida Lemay), deux petits-enfants Julie et Vincent Carbonneau, aussi neveux et nièces. Suivant les volontés de la défunte, la dépouille sera incinérée sans être exposée. Il y aura une messe funebre en l'église Notre-Dame du Chemin, Québec, samedi 18 octobre, à 14h. La direction a été confiée à la Coop. funéraire du Plateau, 260 des Franciscains Québec. 02016

PARADIS (Evelyn) — A l'Hôpital de Lourdes, à St-Michel de Bellechasse, le 12 octobre 1980, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Evelyn L'Espérance, épouse de feu M. Jules Paradis. Elle était domiciliée au 166 ouest, boulevard St-Cyrille, Québec. Elle faisait partie du Tiers-Ordre Franciscains. Elle laisse dans le deuil sa fille Yolande (Jacques Carbonneau), son fils Laurent. Elle laisse également sa sœur Mme Maria L'Espérance-Pare, son frère M. Joseph Talbot, (Jeannette Blais), beaux-frères et belles-sœurs: Mme Armand Talbot (Aimée Saint-Onge), Mlle Marie-Berthe Paradis, Mme Lucien Paradis (Juliette Dupuis), M. et Mme Georges Paradis (Maria Bisson), Mme Arthur Paradis (Florida Lemay), deux petits-enfants Julie et Vincent Carbonneau, aussi neveux et nièces. Suivant les volontés de la défunte, la dépouille sera incinérée sans être exposée. Il y aura une messe funebre en l'église Notre-Dame du Chemin, Québec, samedi 18 octobre, à 14h. La direction a été confiée à la Coop. funéraire du Plateau, 260 des Franciscains Québec. 02016

PAQUET (Jean-Baptiste) — Samedi, le 18 octobre 1980, à 11h, en l'église de St-André de Neufchâtel, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Paquet, époux de Lucina Fairdeau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02017

PAQUET (Jean-Baptiste) — Samedi, le 18 octobre 1980, à 11h, en l'église de St-André de Neufchâtel, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Paquet, époux de Lucina Fairdeau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02017

GOUTGE (Bernadette) — Samedi, 18 octobre 1980, à 15h, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Bernadette Gouge, fille de feu Pierre Gouge, et de feu dame Adèle Feuilleault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02018

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier R.P. 02019

REMERCIEMENTS au chanoine Labrecque pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.J.M. 02020

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier M.S.B. 02021

REMERCIEMENT au Saint-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier J.P.S. 02022

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier D.P. 02023

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier A.B. 02024

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier J.P.L. 02025

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier C.M.D. 02026

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.S. 02027

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier J.G. 02028

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.C. 02029

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier P.E.L. 02030

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier C.M.C. 02031

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier D.R. 02032

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier C.N. 02033

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier J.O. 02034

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier A.P. 02035

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.E.B. 02036

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et de Ta bonté. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. S.B. 02037

ROCHETTE (Marie-Anne Bureau) — A Québec, le 13 octobre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie-Anne Bureau, épouse de feu Antonio Rochette. Elle demeurait auparavant au 147 Latourville, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 octobre 1980, à 10h. Départ du Funerarium Lépine-Cloutier Ltée, 300 chemin Ste-Foy, à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, son fils et ses belles-filles: M. et Mme Michel Rochette (Pauline Bilodeau) Mme Colette Rochette Chamberland, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gédéon Beland (Angelina), Mme Evelyn L'heureux, Mme Aurea Bureau, Mme Lucille Bureau, M. et Mme Alexandre Rochette, M. et Mme Alexandre Rochette, ses petits-enfants: Gabriel, Line et Diane Rochette. Visites à compter de 19h mardi, mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, et jeudi à compter de 8h à 10h. Pour renseignements: 529-3371. 02038

VEILLEUX (Albertine Lagrange) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 octobre 1980, à l'âge de 77 ans et 8 mois est décédée dame Albertine Lagrange, épouse de feu M. Félix Veilleux. Elle demeurait au Foyer Lac Etchemin. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 octobre 1980, à 10h. Départ de la Coop. Funéraire La Secourière 2150 avenue Desbiens, Beauport à 9h45 pour l'église Notre-Dame-De-L'Espérance de Giffard et de là au cimetière Ste-Germaine, Lac Etchemin. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Mme Georges Gagnon (Lucienne), M. et Mme Raymond Fortin (Elisabeth), M. et Mme Maurice Nadeau (Yolande), M. et Mme Jean-Luc Veilleux (Rita Rochon), Mme Yvanna Veilleux-Deslauriers, Mme Colette Veilleux-Morin, M. et Mme Wasy Demchuck (Georgette), M. et Mme Normand Veilleux (Berthe Goulet), M. et Mme Henri Desjardins (Albert), M. et Mme John Cook (Denyse), ses frères, sœurs: Mme Ophélie Gilbert, M. et Mme Antonio Gagnon (Manda), Mlle Léda Turgeon, M. et Mme Phillias Lagrange (Rose-Anne Labrecque), Mme Clairina Soucy, M. et Mme Albert Daigle (Ida), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Paul Roy (Alice Caron), Mme Arthur Roy (Marie-Jeanne Veilleux), M. et Mme Henri Veilleux (Florie Giguère), M. et Mme Lucien Deslauriers (Aline Veilleux), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour informations: 663-4735. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 02039

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

GENOIS (Octave) — Mme Ghislaine Paquet-Genois et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Octave Genois, décédé le 18 juillet 1980, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 02040

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

PAQUET (Jean-Baptiste) — Samedi, le 18 octobre 1980, à 15h, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Bernadette Gouge, fille de feu Pierre Gouge, et de feu dame Adèle Feuilleault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02041

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

GENOIS (Octave) — Mme Ghislaine Paquet-Genois et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Octave Genois, décédé le 18 juillet 1980, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 02040

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

PAQUET (Jean-Baptiste) — Samedi, le 18 octobre 1980, à 15h, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Bernadette Gouge, fille de feu Pierre Gouge, et de feu dame Adèle Feuilleault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02041

GOUTGE (Bernadette) — Samedi, 18 octobre 1980, à 15h, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Bernadette Gouge, fille de feu Pierre Gouge, et de feu dame Adèle Feuilleault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02041

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. 647-3311

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit pour faveurs obtenues avec promesse de publier R.P. 02019

REMERCIEMENTS au chanoine Labrecque pour faveurs obtenues avec promesse de publier M.J.M. 02020

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier M.S.B. 02021

REMERCIEMENT au Saint-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de faire publier J.P.S. 02022

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier D.P. 02023

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier A.B. 02024

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier J.P.L. 02025

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier C.M.D. 02026

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.S. 02027

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier J.G. 02028

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier R.C. 02029

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier P.E.L. 02030

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier C.M.C. 02031

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier D.R. 02032

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier C.N. 02033

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier J.O. 02034

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier A.P. 02035

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveurs obtenus avec promesse de publier L.E.B. 02036

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et de Ta bonté. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. T.G.T. 02042

ROCHETTE (Marie-Anne Bureau) — A Québec, le 13 octobre 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie-Anne Bureau, épouse de feu Antonio Rochette. Elle demeurait auparavant au 147 Latourville, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 octobre 1980, à 10h. Départ du Funerarium Lépine-Cloutier Ltée, 300 chemin Ste-Foy, à 9h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, son fils et ses belles-filles: M. et Mme Michel Rochette (Pauline Bilodeau) Mme Colette Rochette Chamberland, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gédéon Beland (Angelina), Mme Evelyn L'heureux, Mme Aurea Bureau, Mme Lucille Bureau, M. et Mme Alexandre Rochette, M. et Mme Alexandre Rochette, ses petits-enfants: Gabriel, Line et Diane Rochette. Visites à compter de 19h mardi, mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, et jeudi à compter de 8h à 10h. Pour renseignements: 529-3371. 02038

VEILLEUX (Albertine Lagrange) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 octobre 1980, à l'âge de 77 ans et 8 mois est décédée dame Albertine Lagrange, épouse de feu M. Félix Veilleux. Elle demeurait au Foyer Lac Etchemin. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 octobre 1980, à 10h. Départ de la Coop. Funéraire La Secourière 2150 avenue Desbiens, Beauport à 9h45 pour l'église Notre-Dame-De-L'Espérance de Giffard et de là au cimetière Ste-Germaine, Lac Etchemin. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Mme Georges Gagnon (Lucienne), M. et Mme Raymond Fortin (Elisabeth), M. et Mme Maurice Nadeau (Yolande), M. et Mme Jean-Luc Veilleux (Rita Rochon), Mme Yvanna Veilleux-Deslauriers, Mme Colette Veilleux-Morin, M. et Mme Wasy Demchuck (Georgette), M. et Mme Normand Veilleux (Berthe Goulet), M. et Mme Henri Desjardins (Albert), M. et Mme John Cook (Denyse), ses frères, sœurs: Mme Ophélie Gilbert, M. et Mme Antonio Gagnon (Manda), Mlle Léda Turgeon, M. et Mme Phillias Lagrange (Rose-Anne Labrecque), Mme Clairina Soucy, M. et Mme Albert Daigle (Ida), ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Paul Roy (Alice Caron), Mme Arthur Roy (Marie-Jeanne Veilleux), M. et Mme Henri Veilleux (Florie Giguère), M. et Mme Lucien Deslauriers (Aline Veilleux), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour informations: 663-4735. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 02039

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

GENOIS (Octave) — Mme Ghislaine Paquet-Genois et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Octave Genois, décédé le 18 juillet 1980, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 02040

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

PAQUET (Jean-Baptiste) — Samedi, le 18 octobre 1980, à 15h, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Bernadette Gouge, fille de feu Pierre Gouge, et de feu dame Adèle Feuilleault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02041

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

GENOIS (Octave) — Mme Ghislaine Paquet-Genois et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Octave Genois, décédé le 18 juillet 1980, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 02040

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

PAQUET (Jean-Baptiste) — Samedi, le 18 octobre 1980, à 15h, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Bernadette Gouge, fille de feu Pierre Gouge, et de feu dame Adèle Feuilleault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02041

GOUTGE (Bernadette) — Samedi, 18 octobre 1980, à 15h, en l'église St-Jean Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Bernadette Gouge, fille de feu Pierre Gouge, et de feu dame Adèle Feuilleault. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 02041

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. 647-3311

##

mercredi



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Des bottes qui vont loin

Le fabricant de chaussures et de bottes Bastien et Frères, de Saint-Emile, se prépare à vendre ses produits en Ontario et dans les provinces de l'Ouest après avoir réussi à percer aux Etats-Unis et dans sept pays européens.

page G-1

Nordiques vaincus

Les Fleurdelisés ont subi un 2e revers consécutif, cette fois contre les Rockies du Colorado

page C-2

Négociations actives au "4"

Les deux parties sont d'accord pour dire que la négociation progresse rondement entre la direction et les employés de Télé-Capitale.

page A-3

consommation

Economiseurs d'essence

Selon Consommation et Corporations Canada, ils ne valent rien.

page D-1

La viande plus chère

Le mouvement de hausse des prix de la volaille, du porc et du boeuf est irréversible.

page D-3

Une arme économique

ALDERSHOT, Angleterre (UPI) — Les réservistes à l'entraînement à cette base militaire en sont réduits à faire éclater des ballons pour simuler les explosions d'un camp de bataille, ont révélé hier des militaires.

Plusieurs ballons multicolores ont récemment été éparpillés sur un terrain de manœuvres. Faites comme si c'était des mines, leur a-t-on dit.

C'est pour une raison d'économie que l'armée britannique a décidé de recourir à cette "arme gonflable", a révélé un officier.

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-16
Arts et spectacles	E-12 à E-14
Bandes dessinées	A-14
Bridge	H-5
Carrières et professions	F-6 et F-7
Consommation	D-1 à D-5
Décès	H-17
Economie-finances	G-1 à G-7
Feuilleton	H-15
Horoscope	H-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	E-1 à E-17, F-1 à F-6
Mot mystère	H-7
Mots croisés	H-10
Où aller à Québec	E-12
Page documentaire	A-7
Patron	H-6
Sport	C-1 à C-7
Télévision	H-17 et E-14

météo

Nuageux avec quelques éclaircies, aujourd'hui et demain. Possibilité de légères chutes de neige à l'est de Québec.

détails, page H-4

Le projet Trudeau a divisé les provinces

L'EST DU QUÉBEC

Trois policiers sont blanchis à Port-Cartier page A-4

par J.-Jacques SAMSON

envoyé spécial du Soleil
TORONTO — Le projet de résolution du premier ministre Pierre Trudeau sur le rapatriement de la constitution a divisé profondément le Canada. Cinq premiers ministres des provinces ont indiqué, hier, à Toronto qu'ils contesteraient ensemble devant les tribunaux les intentions du gouvernement national. Ce sont le

Québec, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve, l'Alberta et le Manitoba. Ces provinces regroupent environ 50 pour 100 de la population totale du pays, a noté hier en conférence de presse, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Deux autres provinces, l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse qui a joint le train durant la journée d'hier, au cours de la conférence spéciale des premiers ministres provinciaux, étudieront attentivement le dossier au cours des prochains jours. Leurs procureurs généraux participeront à une rencontre des ministres provinciaux de la Justice et devraient rallier l'opposition commune à M. Trudeau, a-t-on annoncé.

Les premiers ministres de ces provinces, MM. Angus MacLean et John Buchanan, ont d'ailleurs participé en fin d'après-midi à la conférence de presse conjointe des premiers ministres unis pour dire non à M. Trudeau.

La puissante Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan appuieront par contre le projet fé-

(Suite à la page A2, 2e col.)

□ autres détails, pages B-1 et B-6



Le Québec s'est assuré les services de Me Yves Pratte pour diriger son équipe de juristes en vue de la contestation juridique du projet constitutionnel de M. Trudeau.

D'ici 48 heures, le Québec saura s'il y aura des élections

par J.-Jacques SAMSON

envoyé spécial du Soleil

TORONTO — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a indiqué hier devant la presse de tout le pays, à Toronto, qu'il fera connaître sa décision sur le déclenchement des élections générales au Québec demain soir, ou au plus tard, au cours de la journée de vendredi.

M. Lévesque a le choix entre des élections générales dès cet automne,

comme si attendent la majorité des observateurs de la scène politique québécoise; au printemps 1981 ou même, à la rigueur, au terme légal de son mandat de cinq ans, à l'automne 1981. S'il reporte les élections générales après la longue saison des neiges au Québec, M. Lévesque tiendra alors des élections partielles dans au moins quatre circonscriptions déjà vacantes et possiblement dans six puisque deux de ses ministres, MM. Guy Joron et Jac-

(Suite à la page A2, 4e col.)

Le détecteur de fumée obligatoire à Québec en 1981

par Pierre-Paul NOREAU

Toute habitation de la ville de Québec devra être munie de un ou plusieurs détecteurs de fumée d'ici le 30 juin 1981 à Québec.

Un projet de règlement qui rendra obligatoire l'installation de tels détecteurs de fumée a passé hier, en assemblée publique du conseil de ville, l'étape de la première lecture.

"J'espère que les gens vont bien comprendre qu'il ne s'agit pas de leur imposer des mesures tatillonnes juste pour le plaisir. L'exigence des

détecteurs de fumée répond clairement à des impératifs de sécurité pour les personnes", expliquait le maire Jean Pelletier à l'issue de la réunion.

"De toute manière, le fait que le taux de logement équipé d'un tel système de sécurité soit passé de 23 à 30 pour 100 au cours de l'année dernière prouve que plusieurs sont déjà sensibilisés à telle mesure de protection."

Ce nouveau règlement qui doit

(Suite à la page A2, 2e col.)

Enquête sur la santé des travailleurs de la Davie



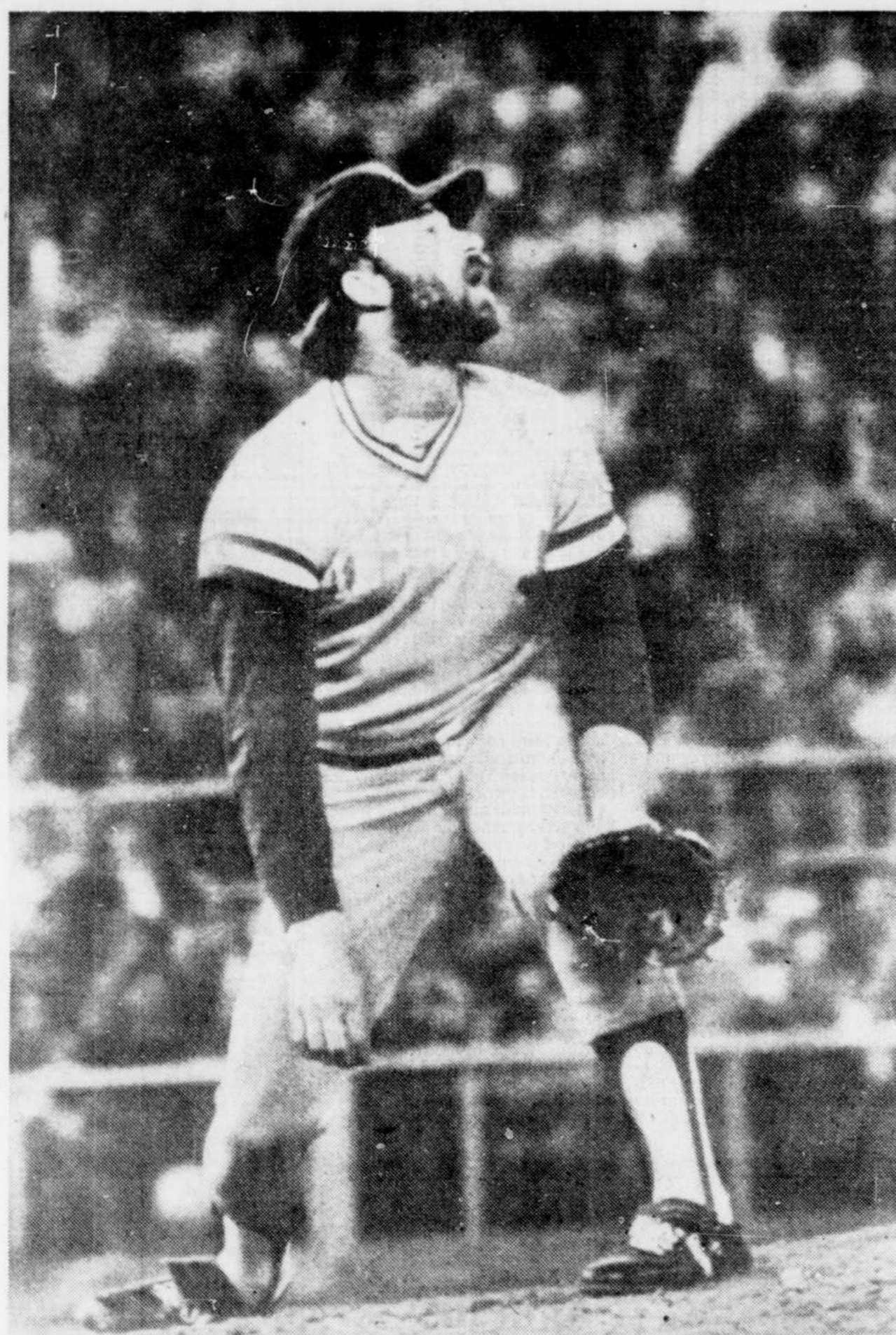
Jacques THIBEAULT

LAUZON (PC) — Le ministère québécois du Travail vient d'entreprendre une enquête pour découvrir les causes de mortalité chez les travailleurs et anciens ouvriers du chantier maritime Davie Ltée, de Lauzon.

Cette enquête fait suite à la découverte de 180 cas de sidérose observés au cours des dernières années.

Le président du Syndicat des travailleurs du chantier maritime de Lauzon (CSN), M. Clément Fleury, a déclaré hier que cette enquête répond à un besoin pressant, car elle va permettre de prendre des mesures plus sécuritaires pour les travailleurs.

M. Fleury a fait savoir que les travailleurs du chantier se sont plaints à plusieurs reprises du manque de ventilation dans les hangars.



Elle est partie!

Dennis Leonard, lanceur des Royals de Kansas City, se retourne pour voir la balle qu'il venait de lancer à Bake McBride, des Phillies de Philadelphie, atteindre les estrades pour un coup de circuit de trois points. Les Phillies ont gagné le match 7-6. La série se poursuit ce soir à Philadelphie. Détails, page C-1.

Thibeault souhaite que son exploit ait un impact sur le ski québécois

par Alain BOUCHARD

Jacques Thibeault songe de plus en plus à utiliser l'impact qu'aura son exploit du mont Robson, en Colombie-Britannique, pour venir ensuite "secouer" les montagnes du Québec.

"Nous avons des montagnes extraordinaires qui restent inexploitées, au Québec, et j'aimerais m'attaquer à faire débloquent les choses", a-t-il indiqué, hier, au SOLEIL, lors d'une entrevue téléphonique en provenance de Vale Mount, au retour d'une expédition de six jours sur le sommet du mont Robson.

Thibeault est ce jeune (21 ans)

casse-cou de Sainte-Foy qui tentera, le 23 octobre, de skier le mont Robson, un exploit jamais tenté jusqu'ici. Non seulement cette montagne est le deuxième plus haut sommet (12,000 pieds) au Canada, mais ses caractéristiques physiques de même que les conditions climatiques qui la baignent en ont fait un pic interdit, traditionnellement.

"J'aimerais faire bouger le Québec, face aux immenses possibilités de ses montagnes à ski, a-t-il dit. Petite-Rivière-Saint-François et les Chics-Chocs (Gaspésie) sont deux endroits encore mal connus qui ren-

ferment des trésors exceptionnels pour le ski de haut calibre."

Frapper l'imagination

Thibeault aimerait croire que son défi du mont Robson puisse devenir une espèce de choc populaire, un coup de prestige capable d'amener l'univers du ski québécois à porter attention à certaines descentes téméraires qu'il effectuerait après coup dans les montagnes sauvages de la Belle Province.

En ce sens, il serait prêt à devenir la locomotive publicitaire du

(Suite à la page A2, 2e col.)



Nous les maîtres épiciers METRO
On connaît not'monde!

METRO

Voyez nos spéciaux en pages G-4 + G-5 + A-15

L'Est du Québec a sauvé la Croix rouge

(PC) — La générosité des donateurs de sang de l'Est du Québec a sauvé cet été les hôpitaux d'une pénurie de sang qui aurait pu être critique, a révélé hier un dirigeant de la Croix rouge de Québec.

Selon M. Léandre Laflamme, directeur du service de recrutement des donateurs de sang pour l'Est du Québec, deux cueillettes de sang, l'une à la fin de juillet en Gaspésie et l'autre à la fin d'août sur la Côte nord, ont assuré la Croix rouge de Québec d'un approvisionnement important de sang.

Une situation désastreuse a pu ainsi être évitée pour les 65 hôpitaux du Québec desservis par le bureau de Québec de la Croix rouge.

Plus de 1.000 contenants de 450 ml de sang étaient recueillis du 22 au 24 juillet à Mont-Joli, Amqui et Matane tandis que 1.200 autres chopines provenaient d'une cueillette faite à Sept-Îles du 26 au 28 août, a révélé M. Laflamme.

M. Laflamme était reçu mardi au bureau du président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, à l'occasion d'une autre clinique de sang à l'Université Laval. Le président Richard a accepté la présidence de cette clinique organisée sur le campus universitaire par l'Association internationale des étudiants en sciences économiques du Canada (AIESEC).

Selon M. Laflamme, lorsque la situation devient critique pour l'approvisionnement en sang des hôpitaux, la Croix rouge doit faire appel à des régions éloignées où la générosité des donateurs est proverbiale.

En juillet et en août, la situation était telle qu'on a dû faire appel aux avions du gouvernement provincial pour acheminer vers Québec le sang recueilli par la Croix rouge, à cause de l'état d'urgence qui prévalait.

Par ailleurs, M. Laflamme a indiqué qu'un nouvel appareil très perfectionné, la phérèse, était maintenant en place à l'édifice de la Croix rouge à Québec pour la cueillette du sang.

L'appareil permet de séparer sur place les éléments du sang recueilli chez un donneur et de n'en garder que les éléments essentiels tels les leucocytes, le plasma et les plaquettes sanguines.

Les globules rouges sont ensuite réinjectés dans le sang du donneur, de sorte que ce dernier ne subit pas les inconvénients habituels du don de sang, comme la fatigue et la faiblesse.

On compte expérimenter graduellement l'utilisation de la phérèse.

Entin, M. Laflamme a indiqué que la Croix rouge cherchait à restructurer son système de collecte au sein de différentes institutions, de façon à augmenter le nombre des donateurs.

Dans une première phase, on tentera de sensibiliser l'Université Laval et les différents ministères du gouvernement à cette opération.

Le détecteur...

(Suite de la première page)

attendre une seconde lecture (probablement lors de la séance du 30 octobre) avant d'être approuvée officiellement touché, outre les habitations unifamiliales et les logements multiples, les hôtels, motels, maisons de chambres, maisons de pension, auberges et maisons de touristes.



Un geste de prévention que seront dorénavant tenus de poser les habitants de Québec.

Le projet...

(Suite de la première page)

déral. Le seul revirement dû à la conférence des premiers ministres provinciaux est donc le passage de la Nouvelle-Écosse du groupe qui accepte le rapatriement unilatéral à celui des opposants.

L'alliance artificielle des dix premiers ministres provinciaux, il y a un mois, au sommet constitutionnel d'Ottawa, rendue possible par un "package deal" proposé par le Québec, s'est donc effritée depuis l'annonce par M. Trudeau de son projet de rapatriement unilatéral.

Les représentants du Québec ont exprimé tout de même leur satisfaction hier, dont le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, devant la ténacité démontrée pour la première fois par autant de provinces devant le gouvernement central. "Les évêchés disent non au Vatican pour la première fois", illustrait-il à l'intention du SOLEIL.

L'opposition au rapatriement

Les membres de la délégation du Québec à Toronto étaient leur fier et fier, de pouvoir compter sur cet homme de loi prestigieux.

Thibeault signale que le mont Sainte-Anne est considéré comme un modèle à retenir, dans le monde entier, sur les plans technique, organisationnel et efficace, mais qu'il y manque malheureusement de la hauteur. "C'est pour ça qu'il faut aller vers d'autres montagnes, dit-il. D'autant plus que le gros des skieurs canadiens proviennent de l'Est du continent et que les gros manufacturiers du ski sont également implantés dans l'Est."

Le Québécois raconte notamment que la grande majorité des skieurs rencontrés dans l'Ouest canadien, depuis un an et demi, arrivaient de l'Ontario et du Québec.

"C'est pour toutes ces raisons, poursuit Thibeault, que nous songons très sérieusement à aller faire une tournée dans l'Est, entre la descente du mont Robson et l'expédition du mont Logan (Yukon), que nous voulons tenter après coup."

Les provinces tenteront maintenant d'élaborer une même question à soumettre aux Cours d'appel de chaque province, conjointement. Le procureur du Manitoba, dont le premier ministre est président pour cette année, prendra l'initiative des consultations.

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a tenu à préciser hier que cette première forme d'opposition au projet fédéral de rapatriement n'excluait pas d'autres gestes politiques. Ses collègues ont cependant émis des réticences, en cours de rencontres à huis clos, selon des informations recueillies hier, à s'engager dans une campagne ouverte de sensibilisation du Parlement britannique à court terme, pour ne pas indisposer une partie des citoyens anglophones du pays, encore très attachés à la couronne britannique.

La possibilité d'un pèlerinage à Londres du groupe des premiers ministres opposés à M. Trudeau a donc été reportée à une étape ultérieure, si toujours nécessaire.

M. René Lévesque était pour sa part d'avis hier que le recours par les provinces aux Cours d'appel devrait freiner M. Trudeau. "La simple détermination de la Cour d'appel à un gouvernement fédéral qui s'est mis les pieds dans les plats d'attendre...", a lancé M. Lévesque.

Le Québec continuera toutefois son lobbying à Londres. Le délégué général, M. Gilles Loiselle, est arrivé à Québec hier à la demande de ses supérieurs pour faire le point sur les états d'âme des parlementaires anglais et recevoir de nouveaux mandats, à la lumière des travaux des premiers ministres hier à Toronto.

Les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires intergouvernementales estiment par ailleurs que M. Lévesque ne doit pas se rendre à Londres dès cet automne, si des élections ne sont pas déclenchées. Ils expliquent que ce lobby doit se faire au niveau des fonctionnaires ou au plus, du ministre des Affaires intergouvernementales, même si, selon les mêmes sources, des appuis importants sont acquis. M. Lévesque a précisé à ce chapitre, savoir que les deux ministres fédéraux envoyés en émissaires à Londres n'avaient pas été reçus avec la bienveillance qu'ils ont dit avoir perçue. "A beau mentir qui vient de loin", a rappelé M. Lévesque, s'en référant à un vieux proverbe.

qui a l'obligation d'installer les appareils de détection. Ceux-ci devront répondre à des normes de qualité et porter un sceau d'approbation de l'Association canadienne de normalisation, de "Underwriter's Laboratories of Canada" ou encore de "Factory Mutual Engineering Association".

L'entretien au locataire

"Nous avons tenu à ce que ce soit la responsabilité du propriétaire de munir les logements de ces appareils, afin de pouvoir assurer une protection continue et une surveillance réelle. Il aurait été difficile de le faire avec le va-et-vient des locataires, si ces derniers avaient été responsables de cette installation. De toute manière, pour les propriétaires, il ne s'agit quand même pas d'une dépense exorbitante", ajoutait le premier magistrat de Québec.

L'occupant du logement devra de son côté veiller à l'entretien et au parfait état de fonctionnement du détecteur de fumée. Il devra entre autres assurer le changement des piles électriques dans les cas où elles sont requises.

Les détecteurs à pile seront d'ailleurs acceptés dans les bâtiments déjà construits. Dans le cas des nouvelles constructions toutefois, les détecteurs devront plutôt être branchés sur le courant électrique domestique. "Des études nous prouvent que le courant électrique manque

Les provinces se hâteront toutefois pour mettre au point leur réplique judiciaire avant que le dossier ne soit transporté par Ottawa outre Atlantique pour bien démontrer à la population leur ferme volonté d'user de tous les recours, faisait aussi savoir hier à Toronto un délégué du Québec.

Le gouvernement du Québec, même s'il avait déjà décidé de s'opposer, même seul, "au coup de force du fédéral", selon l'expression de M. Lévesque, ne s'est pas encore adressé à la Cour d'appel parce qu'il attendait de participer à un possible front commun d'un groupe de provinces et parce que le texte de l'adresse de M. Trudeau n'est pas définitif et risque d'être amendé.

D'ici 48 ...

(Suite de la première page)

ques Couture, ont annoncé leur retraite prochaine de la vie politique.

M. Lévesque a reporté la réunion hebdomadaire de son cabinet, tenue habituellement le mercredi, à jeudi.

Cette décision administrative a conduit plusieurs observateurs à conclure que la "grande décision" du premier ministre était finalement prise pour cet automne.

Ce dernier Conseil des ministres servirait à régler les points en suspens dans l'administration courante. Les avis de l'entourage du premier ministre demeurent toutefois très partagés: les tenants du printemps font surtout valoir que le rôle de catalyseur joué par le Québec dans le front commun des provinces contre le projet de rapatriement de la constitution l'oblige moralement à poursuivre ce travail.

Le premier ministre était par ailleurs accompagné hier à Toronto par son chef de cabinet, M. Jean-Roch Boivin, que l'on dit son principal conseiller politique au Québec. Ce dernier était resté physiquement à l'écart des autres rencontres des premiers ministres provinciaux et sa présence n'était certes pas étrangère à la décision que devrait prendre M. Lévesque.

Les proches du premier ministre signalaient aussi hier que M. Lévesque faisait montre d'une énigmatique bonne humeur, qu'il n'affichait plus depuis plusieurs semaines.

M. Lévesque tranchera dans toutes ces spéculations au cours des prochaines heures.

dans une proportion moyenne de 15 heures par année, précisait à ce sujet M. Pelletier, ce qui laisse quand même 364 jours et 9 heures pendant lesquelles le citoyen sera protégé.

Des règles strictes concernant le nombre et l'endroit où devront être situés les détecteurs seront par ailleurs contenues dans une ordonnance qui fera office de guide d'utilisation pour les gens touchés par ce nouveau règlement.

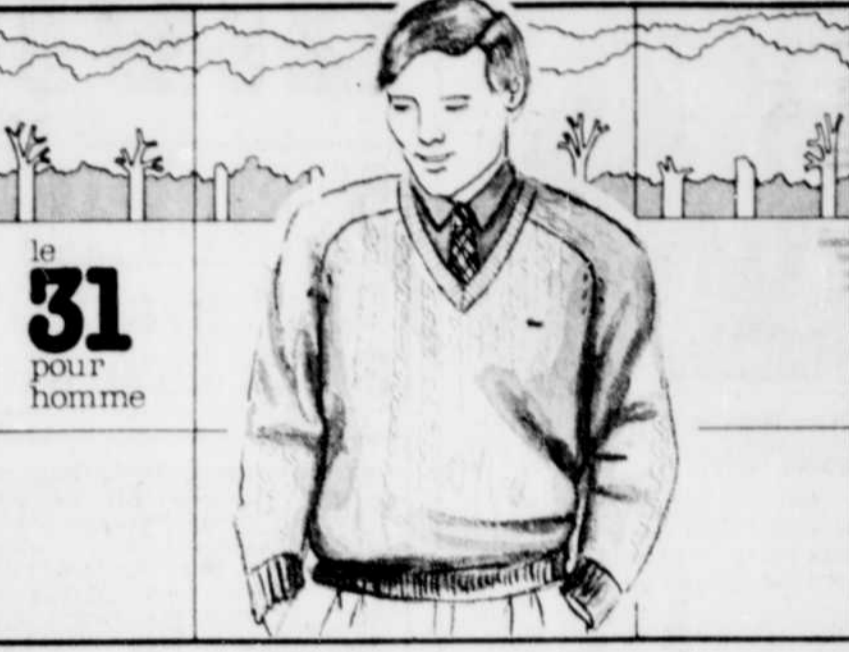
Son application relèvera du chef de la division de l'architecture et des permis, sous l'autorité du directeur

du service de l'urbanisme. Les contrevenants seront passibles de \$25 à \$100 pour une première infraction, de \$50 à \$200 pour une seconde et de \$200 à \$500 pour une troisième. Chaque jour pendant lequel il y aura infraction constitue une infraction distincte et séparée.

Il reste donc huit mois aux propriétaires concernés pour prendre connaissance de cette nouvelle obligation et s'y conformer, le règlement fixant la date du 30 juin 1981 comme ultime limite pour son entrée en vigueur.

tricot simple ou texturé les chandails

pull pure laine d'agneau



le 31 pour homme

classique... chandail à torsades signé Lacoste, encolure en V, épaulés seller, manches raglan, bordures côtelées marine, gris, biscuit, vert, jaune p.m.g.tg. \$52.50



le pull velours et "tweed"



le 31 pour homme

nouveau... griffé Lacoste, le pull en luxueux velours de coton au devant, dos et manches à effet "tweed", encolure en V, vert, beige, gris p.m.g.tg. \$55



le cardigan en laine chinée



le 31 pour homme

confortable... le cardigan col châle en pure laine, tricot côtelé terminé en fines côtes bordées d'une lisière contrastante, deux poches, ceinturé beige ou gris chiné p.m.g.tg. \$75



le pull acrylique



le 31 pour homme

doux et soyeux... signé Lacoste, importé des U.S.A., le pull ultra-souple, facile d'entretien, disponible en 10 coloris mode p.m.g.tg. \$45



le mot du jour

Travaux d'élections

Le pavage consiste à revêtir le sol à l'aide de pavés, ces petits blocs de pierre dure que l'on peut voir à certains endroits. Lorsque l'on pose de l'asphalte, on fait de l'asphaltage. Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE 4-6-0

(Tirage de mardi) Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30 Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS 647-3233 REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, C.N.K. 736, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

BANQUES

Trieur / compteur de monnaie

de marque Brandt, modèle 920

A VENDRE

Comprenant tous les accessoires disponibles. Etat de neuf (un an d'usage), une valeur de \$8.000. Démonstration d'opération possible. Prix à discuter. Prière de vous adresser, le jour, à:

LE SOLEIL Limitée
M. Roger Tremblay, acheteur
Tél.: 647-3241

CENTRE LE RASOIR "FINE LAME"

BRAUN RASOIR MICRON 2000

Nouveau peigne d'alimentation incorporé à la grille Micron. 120/240 volts. GARANTIE DE 3 ANS

79⁹⁵\$

(Rasoir rechargeable disponible)

C'EST LUI LE MICRON 2000 DE BRAUN

GRATUIT à l'achat d'un rasoir électrique:

- 5 ans de service
- 30 jours d'essai
- Produit de marque "Au Poil"

16 BOUTIQUES "Au Poil"

- PLACE FLEUR DE LYS, QUÉBEC, 529-0711
- PLACE STE-FOY, STE-FOY, 653-1710